

La revue *El Djeïch*

L'ANP EN OSMOSE AVEC TEBBOUNE

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7786– MARDI 9 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Conseil des droits de l'homme

L'HYPOCRISIE MAROCAINE

Page 3

AFFAIRE DE L'AÉROPORT D'ORAN

DES TÊTES SONT TOMBÉES



Véritable coup de pied dans la fourmilière au sein de la Direction générale de sûreté nationale. Son DG Farid Bencheikh a été limogé suite à une enquête diligentée par la présidence de la République, alors qu'une dizaine d'autres cadres, entre officiers et agents ont été placés sous mandat de dépôt par un tribunal à Oran. Ces changements interviennent dans le sillage de l'affaire du jeune qui a pu s'introduire, à l'aéroport international d'Oran, dans le train d'atterrissage d'un avion qui a rallié l'aéroport d'Orly en France le 28 décembre dernier.

Page 2

ASSASSINAT DU JOURNALISTE HAMZA WAEL AL-DAHDOUH

Condoléances de Tebboune

Page 2

JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE DE SÉTIF

Cinq pays en lice

Page 9

ESS - CRB CE SOIR

Un choc à six points

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ASSASSINAT DU JOURNALISTE HAMZA WAEL AL-DAHDOUH

Tebboune présente ses condoléances

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances au journaliste palestinien de la chaîne Al Jazeera, Wael Al-Dahdouh, et sa famille, suite au lâche assassinat de son fils, Hamza Wael Al-Dahdouh, par l'occupant sioniste.

«C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction qui j'ai appris la nouvelle du lâche assassinat du journaliste Hamza Wael Al-Dahdouh, fils du journaliste de la chaîne Al Jazeera, Wael Al-Dahdouh, par l'occupant sioniste, rejoignant en martyr la plupart des membres de sa famille tombés également en martyrs dans l'agression sioniste barbare, où les journalistes qui accomplissent leur rôle sont délibérément pris pour cibles, en violation flagrante du droit international humanitaire et du droit à la protection qu'il leur garantit», lit-on dans le message de condoléances.

«Le président de la République présente ses condoléances à son père, Wael Al-Dahdouh, ainsi qu'à sa famille, et, à travers eux, aux familles de tous les journalistes tombés en martyrs dans cette agression barbare incessante contre Gaza», selon le message de condoléances.

«Leur mémoire éternelle continuera de hanter l'occupation sioniste comme le témoin du bâillonnement des voix de la liberté et de l'occultation de la réalité des crimes sionistes dans les territoires palestiniens occupés. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons»», a ajouté le président de la République.

M. D.

ATTENTAT TERRORISTE À KERMAN

Goudjil signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade d'Iran

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a signé, hier au siège de l'ambassade d'Iran à Alger, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le registre de condoléances suite à l'attentat terroriste perpétré dans la province de Kerman, dans le sud de l'Iran, faisant plusieurs morts parmi les civils sans défense.

«C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que nous avons appris la nouvelle du double attentat terroriste lâche perpétré, mercredi 3 janvier 2024, dans la province de Kerman, dans le sud de l'Iran, faisant plusieurs morts parmi les civils sans défense», lit-on dans le message de condoléances.

«En cette douloureuse épreuve qui a frappé le peuple iranien frère, nous vous présentons, au nom du président de la République et du peuple et du Gouvernement algériens, nos sincères condoléances, assurant les familles des victimes et le peuple iranien frère de notre profonde compassion et de notre solidarité», a écrit M. Goudjil.

«L'Algérie qui a souffert des affres du terrorisme barbare a pleinement conscience de la gravité de ce fléau qui ne connaît ni frontières ni valeurs civilisationnelles humaines», a-t-il ajouté.

Et de souligner que «l'Algérie, qui est pleinement solidaire de l'Iran, pays frère, dans cette épreuve, ne ménagera aucun effort pour inciter la communauté internationale à renforcer les efforts communs de lutte contre le phénomène du terrorisme».«Nous nous recueillons à la mémoire des victimes de cet ignoble attentat et nous réitérons nos condoléances au peuple iranien frère, que nous assurons de notre solidarité», a-t-il conclu.

H. B.

AFFAIRE DU HARRAGA TROUVÉ DANS UN TRAIN D'ATTERRISSAGE D'AIR ALGÉRIE À ORLY

Le DGSN Farid Bencheikh limogé

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) Farid Bencheikh a été limogé, hier, de son poste par le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, une semaine après l'affaire de l'intrusion d'un jeune dans le train d'atterrissage d'un avion d'Air Algérie.



Les premières têtes tombent.

Nommé en mars 2021, Farid Bencheikh a été remplacé par Ali Badaoui dans une cérémonie au siège de la DGSN. Ali Badaoui a occupé le poste de chef de sûreté de la wilaya de Béjaïa avant d'être nommé, en juillet 2022, au poste de directeur de la Police aux frontières (PAF).

L'affaire du jeune clandestin qui a fait grand bruit en Algérie et en France avait amené le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ordonner une enquête qui a notamment débouché sur le limogeage de plusieurs responsables de la police des frontières.

Le jeune Mehdi Rahmani, âgé entre 20 et 30 ans, a été retrouvé à Orly caché dans le train d'atterrissage de l'avion en provenance d'Oran, et ce en hypothermie sévère. Il a été transporté dans un état grave et en urgence absolue à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. En France, la Gendarmerie des transports aériens (GTA) s'est alors saisie de l'enquête.

Plusieurs fonctionnaires de police et des responsables d'Air Algérie ont été mis en cause dans l'affaire du jeune Algérien qui a été découvert le 28 décembre dernier en hypothermie sévère à bord du train d'atterrissage d'un avion d'Air Algérie à l'aéroport d'Orly en France, en provenance d'Oran, en Algérie. Dans un communiqué rendu public jeudi dernier, sur sa page Facebook, la Présidence a révélé les premiers résultats de l'enquête préliminaire approfondie, ouverte par le directeur général de la sécurité intérieure (DGSI) sur l'incident de l'intrusion, il y a une semaine, d'un jeune homme dans un avion d'Air Algérie, au niveau de l'Aéroport international d'Oran, devant assurer le vol Oran-Orly (France), aux fins de migration clandestine.

« Sur ordre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le directeur général de la sécurité intérieure, a ouvert une enquête préliminaire approfondie sur l'incident de l'intrusion du jeune Mehdi Rahmani, aux fins de migration clandestine, dans un avion d'Air Algérie au niveau de l'Aéroport international d'Oran, le 28 décembre 2023 à 8h05, devant assurer le vol Oran-Orly, où il a été appréhendé », lit-on dans le communiqué.

Les enquêtes menées par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) sur les lieux ont prouvé « la responsabilité directe de sept fonctionnaires de la Police aux frontières (PAF) relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), du commissaire, chef de la deuxième brigade de la PAF à l'aéroport d'Oran et du commissaire principal chargé de la sécurité de l'aéroport », a précisé la même source.

Les enquêtes ont également révélé « la responsabilité directe d'un technicien en mécanique à Air Algérie, et la responsabilité, au niveau administratif, du directeur technique d'Air Algérie, du directeur de l'aéroport d'Oran et du directeur régional de l'Entreprise de gestion des aéroports à Oran (EGSO) », a-t-on ajouté de même source.

Selon le communiqué, des « mesures administratives spécifiques seront prises à l'encontre des responsables régionaux et centraux à la DGSN ». Plusieurs cas d'intrusion dans les avions d'Air Algérie ont été découverts. Deux corps sans vie de deux jeunes ont été découverts en juin 2022 dans la soute d'un avion d'Air Algérie stationné sur le tarmac.

Une affaire similaire a eu lieu en mars 2022 lorsqu'un jeune Ayman, 16 ans, est arrivé sain et sauf dans un avion d'Air Algérie faisant la liaison entre Constantine (est) et Paris-Charles-de-Gaulle (Roissy). A la suite de cette affaire, quatre agents de la PAF avaient été suspendus, mais l'enquête n'avait révélé aucune complicité, mais de nombreuses négligences.

Slimane Ould Brahim

Dix personnes placées en détention provisoire

DIX PERSONNES, parmi lesquelles des officiers et des agents de police en service à l'aéroport, ont été placées en détention provisoire par ordre du juge d'instruction du tribunal d'El-Othmania près la cour d'Oran. Cette décision fait suite à l'enquête sur l'intrusion survenue, le 28 décembre dernier, du jeune retrouvé dans le train d'atterrissage d'un avion de la compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, découvert à l'aéroport Paris-Orly.

Selon un communiqué émis hier par le parquet du tribunal d'El-Othmania près la cour d'Oran, « en vertu des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet du tribunal d'El-Othmania près la cour d'Oran informe l'opinion publique que, suite aux résultats de l'enquête préliminaire menée par les services d'enquête judiciaire relevant de la Direction générale de la sûreté interne concernant l'incident de l'intrusion d'un individu dans le train d'atterrissage d'un avion d'Air Algérie à l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben Bella, lors du vol à destination de Paris, le 28 décembre 2023, il a été procédé, dimanche 7 janvier 2024, à l'ouverture d'une enquête judiciaire contre 10 officiers et agents de police travaillant à l'aéroport et un mécanicien de la compagnie Air Algérie ». Ces derniers ont tous été mis en examen pour « « infraction involontaire mettant en péril la vie des personnes à bord de l'avion et celle d'autrui, ainsi que la sécurité de l'avion, et ce conformément aux articles 290 bis, alinéa 1 du code de procédure pénale, 205 et 206 de la loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile », a souligné la même source. Le parquet a précisé que les suspects ont été auditionnés par le juge d'instruction, qui a décidé de les placer en détention provisoire en attendant la poursuite de l'enquête.

Meriem Djouder

LA REVUE EL DJEÏCH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'ANP en osmose avec Tebboune

Les performances réalisées ces dernières années dans le cadre de l'édification de la nouvelle Algérie ont confirmé la justesse de l'option choisie par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a souligné la revue El Djeïch dans sa dernière livraison.

«Tous les acquis obtenus jusqu'ici, tant sur les plans constitutionnel que politique, économique ou social, ont confirmé la justesse de l'option choisie par Monsieur le Président de la République comme voie réformatrice pour l'édification de l'Algérie nouvelle, d'autant que les conditions prévalant sur la scène nationale, au lendemain de son élection à la magistrature suprême, nécessitaient l'intensification des efforts afin de renforcer la confiance du peuple algérien en les institutions de son Etat», note la revue dans son éditorial.

«Dans un discours historique et global, adressé au peuple, devant les membres du Parlement, réunis en session extraordinaire, le Président de la République avait souligné les acquis réalisés au cours des quatre dernières années dans divers domaines, à travers un parcours logique et soigneusement étudié, englobant des réformes constitutionnelles et politiques visant à enraciner l'Etat de droit et à immuniser les institutions de l'Etat contre toute déviation, à travers la mise en œuvre de profondes réformes économiques ayant pour but la diversification de l'économie, la consécration effective du caractère social de l'Etat et l'amélioration du niveau de vie des citoyens», relève la même source.

Selon la revue El Djeïch, «ce qui a été accompli en quatre années, à ces différents niveaux, est porteur d'espoir et appelle à poursuivre sur cette voie, à pas sûrs et confiants, dans la mesure où tous les indicateurs et données laissent apparaître, sans le moindre doute, que notre pays se développe rapidement, comme l'a indiqué Monsieur le Président de la République, grâce à sa jeunesse qui a fait preuve d'une volonté irréductible».

La revue affirme, dans ce contexte, que «notre pays œuvrera avec détermination, dans la prochaine étape, à concrétiser les objectifs fixés consistant en une véritable renaissance économique, en imprimant une forte impulsion à l'économie nationale, à travers les programmes de développement stratégique déjà lancés et qui seront renforcés par l'entrée en service du projet de numérisation, à la fin du premier semestre 2024».Au plan de la politique étrangère, la revue assure que l'Algérie «restera fidèle à ses principes immuables inspirés de sa glorieuse Révolution et des valeurs humanitaires et veillera, durant son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité, à assurer la défense de l'Afrique et des justes causes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie».

Par ailleurs, El Djeïch rappelle que «l'ANP a enregistré, au cours de l'année écoulée, un bilan positif sur tous les plans», estimant que ces résultats «sont à la hauteur des espoirs et des aspirations de notre vaillant peuple qui jouit de la quiétude et de la tranquillité à travers l'ensemble de notre vaste Patrie et ce, en dépit des développements et des contextes dangereux qui caractérisent notre environnement proche et lointain, ainsi que de l'accroissement du rythme des conspirations et manœuvres visant vainement à entraver la marche triomphale de notre pays, fidèle à ses principes inspirés de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954».

S. Ould Brahim



La justesse de l'option choisie par le Président.

SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

Prise en charge des étudiants palestiniens en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné avant-hier, la prise en charge immédiate des étudiants palestiniens en Algérie, en raison de rupture de bourses en provenance de la Palestine.

« Le Président a enjoint au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'examiner la situation des étudiants palestiniens en Algérie pour leur prise en charge immédiate, après l'interruption des contacts entre ces étudiants et leurs proches dans les territoires palestiniens occupés » suite à l'agression sioniste, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres tenu avant-hier.

Selon les informations fournies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique palestinien, le nombre d'étudiants palestiniens en Algérie a atteint 422 en 2023. Ces étudiants ont bénéficié de bourses dans toutes les disciplines scientifiques et littéraires.

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a salué dans une déclaration à la presse les orientations du président de la République pour la prise en charge immédiate des étudiants palestiniens en Algérie. Le diplomate a réitéré ses remerciements à l'Algérie pour ses positions « constantes » et son soutien « illimité » au peuple palestinien.

« Monsieur le Président nous honore par sa décision de prise en charge des étudiants palestiniens en Algérie », a soutenu l'ambassadeur palestinien, réitérant ses remerciements « au Président Tebboune et à l'Etat algérien frère pour les positions constantes et le soutien indéfectible et illimité apporté au peuple palestinien dans tous les domaines ».

Il convient de rappeler que les étudiants palestiniens résidant en Algérie avaient bénéficié, à la fin d'octobre 2023, d'aides humanitaires offertes par le Croissant-Rouge algérien (CRA).

Les aides, comprenant médicaments, denrées alimentaires et couvertures, étaient destinées à soutenir les étudiants palestiniens. Le CRA, avec ses partenaires, a lancé une collecte pour répondre aux besoins humanitaires. Les autorités et entreprises ont contribué à cette initiative.

Mohamed Mecelti

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Le Polisario dénonce l'hypocrisie du Maroc

LE REPRÉSENTANT du Front Polisario en Suisse et auprès des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Bachir Oubi Bouchraya, a indiqué hier que le Maroc ne pouvait pas présider le Conseil des droits de l'homme de l'ONU au nom de l'Afrique, en raison notamment de son statut d'occupant militaire au Sahara occidental et de son refus de ratifier la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Dans une déclaration de presse, Oubi Bouchraya a expliqué que le Maroc « n'aurait pas osé se présenter à un poste de cette importance, tant du point de vue symbolique que procédural, sans son sentiment chronique d'impunité, malgré son terrible bilan en matière de droits de l'homme, que ce soit au Maroc même ou au Sahara occidental, territoire qu'il occupe militairement depuis 1975 et où il impose un état de répression absolue et des violations systématiques des droits de l'homme ». « Si l'élection du Maroc à la présidence du Conseil des droits de l'homme se concrétise, elle sera une preuve supplémentaire du profond dysfonctionnement structurel des institutions internationales et une insulte à l'Afrique. Le Maroc est le pays le moins apte à refléter les valeurs africaines dans le cycle actuel de la présidence du Conseil des droits de l'homme des Nations unies », a-t-il souligné.

Selon le diplomate sahraoui, « le Maroc est le seul pays africain qui refuse toujours de ratifier la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. C'est aussi le pays africain qui continue à violer systématiquement la charte fondatrice de l'Union africaine, notamment l'article 4, qui stipule l'obligation de respecter les frontières héritées au moment de l'indépendance ».

Il a ajouté encore que depuis 2015, les missions techniques de l'ONU ont été empêchées de se rendre au Sahara occidental par l'occupant marocain qui refuse aussi d'accepter tout mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), incluant parmi ses prérogatives la surveillance du respect des droits de l'homme.

« Le Maroc commet toutes sortes de violations des droits de l'homme à l'encontre de son propre peuple (...) Il est directement responsable de la répression des immigrés africains, contre lesquels il commet de terribles massacres, dont le dernier en date est celui de Nador/Melilla en juin 2022 », a affirmé encore Bachir Oubi Bouchraya.

Ce dernier a, en outre, énuméré les nombreux scandales de corruption dans lesquels le Maroc est impliqué, notamment en Belgique dans le cadre du « Marocgate » ayant éclaboussé les institutions européennes et d'espionnage à travers le monde, au moyen du logiciel sioniste Pegasus.

Par ailleurs, l'Association des parents des détenus et disparus sahraouis a tenu les organisations humanitaires internationales pour responsables du génocide que commet l'occupant marocain contre le peuple sahraoui, appelant l'Etat espagnol à assumer toutes ses responsabilités juridiques, politiques et morales envers son ancienne colonie.

Dans une intervention à l'occasion d'un événement organisé avant-hier par le Bureau sahraoui de coordination de la lutte anti-mines (SMACO), le président de l'association, Abdeslam Ammar, a affirmé que « le bombardement par l'occupant marocain de civils sahraouis à l'aide de drones vient en continuité des crimes et génocide que commet le Maroc depuis le début de son invasion du Sahara occidental, le 31 octobre 1975 ».

Dans le même ordre d'idées, le président de l'Association des parents des détenus et disparus sahraouis a également tenu les organisations humanitaires internationales, à leur tête le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour responsables du génocide perpétré par l'occupant marocain contre le peuple sahraoui, particulièrement contre les détenus politiques sahraouis « à qui le CICR n'a pas rendu visite depuis 1996, en raison des obstacles marocains ».

Hachemi B.

LOI DE FINANCES 2024

DES MESURES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Eu égard aux mesures prises en faveur de l'entreprise, qui se traduisent principalement par la réduction de la charge fiscale pour les entreprises, la loi de finance 2024 est à même d'encourager l'investissement et d'accompagner les opérateurs économiques.



Réduction de la charge fiscale pour les entreprises.

C'est ce qui a été souligné à l'unanimité hier, lors de la journée d'information sur la loi de finances 2024, organisée par la Chambre de Commerce et d'industrie (CACI), tenue à Alger. Présidée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, la rencontre a été l'occasion de mettre en avant les mesures prises en faveur de l'économie nationale dans le cadre de la loi de finances 2024. Le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a ainsi affirmé que cette loi de finances est «un catalyseur pour le développement économique», en sus de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Il a ainsi rappelé la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations d'importation et de vente de certains produits tels que les légumineuses, les légumes, les fruits frais, les œufs et certains types de viandes, en plus de la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP). M. Zitouni a également mentionné la suppression temporaire de la taxe additionnelle de protection (DAPS) sur la viande, fixée à 70 %, ainsi que la réduction des droits de douane à 5 % pour accroître la compétitivité de ces produits sur le marché.

Le ministre a également noté l'extension de l'application du taux réduit de la TVA de 9 %, actuellement appliqué aux déchets d'aluminium, de fer, de bois, de verre, de carton, de plastique et de papier. Cette extension inclut désormais les déchets de caoutchouc, les pneus usagés, les huiles et les matières grasses alimentaires, ainsi que les assemblages contenant du plomb.

Les mesures favorables aux exportateurs algériens ont également été soulignées par le ministre du Commerce, lequel a exhorté les hommes d'affaires et les dirigeants d'entreprises à s'impliquer activement dans les Chambres de commerce et d'industrie, à participer efficacement aux conseils d'affaires communs et à jouer un rôle actif dans le développement du commerce extérieur. Il a, en outre, annoncé l'ouverture prochaine d'une exposition permanente des produits algériens en Côte-d'Ivoire. De son côté, le ministre des Finances, Laaziz Fayed, est revenu sur le contexte dans lequel a été établie la loi de finances 2024, marqué par le retour de la stabilité de la situation économique à la faveur de l'amélioration des indicateurs macroéconomiques. Signalant le soutien à l'investissement ainsi que la préservation du caractère social de l'Etat, dans le cadre de cette loi de finances, le ministre des Finances a souligné l'importance de concrétiser et de généraliser la numérisation, un processus dans lequel le département des Finances se positionne comme un acteur clé. L'importance de la numérisation dans le développement économique du pays et la moralisation de l'activité économique a été évoquée par M. Fayed, d'autant qu'elle est gage de transparence. Le premier argentier du pays n'a pas manqué de signaler les réalisations faites par son département dans ce sens, à l'instar du lancement du projet de la ville modèle de Sidi Abdellah pour le paiement électronique, l'inauguration de Data center du ministère, en plus des campagnes de sensibilisation sur l'inclusion financière.

Les mesures d'incitation fiscale introduites dans la loi de finances 2024 ont, par ailleurs, été évoquées par Ameur Mahand, chargé de la direction de législation et de la réglementation fiscale à la DGI, lequel a affirmé que ces mesures auront pour objectif d'accompagner les opérateurs économiques. «Plusieurs mesures d'ordre fiscal à l'effet d'encourager l'investissement et réduire la charge fiscale pesante sur les entreprises ont été prises dans le cadre de la loi de finances», a-t-il déclaré en marge de cette journée d'étude. Il a notamment cité la suppression de la taxe sur l'activité professionnelle, la réduction du taux de l'impôt forfaitaire unique de 5 % à 0,5 % pour les activités exercées sous le statut de l'autoentrepreneur, ainsi que l'exonération de la TVA dans le cadre des opérations de production aquacole (production du tilapia).

Toutes ces mesures incitatives ont été saluées par le patronat. Le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, a en effet affirmé que la réduction de la charge fiscale pour l'entreprise lui permettra de se développer davantage, se disant convaincu que l'année 2024 sera celle «de réussite pour l'économie nationale». Un travail supplémentaire devrait être réalisé selon M. Moula, qui a exprimé son souhait d'être associé à l'élaboration de la loi de finances complémentaire 2024.

Lilia Aït Akli

OBTENTION DE LA CARTE DE L'AUTO-ENTREPRENEUR

Les inscriptions lancées le 20 janvier

DU NOUVEAU pour les auto-entrepreneurs. L'inscription pour l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur sera lancée le 20 janvier en cours. C'est ce qu'a annoncé l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE).

«La date du 20 janvier 2024 sera un rendez-vous important pour ceux qui exercent une activité professionnelle libérable et les auto-entrepreneurs en Algérie, avec le lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur et la plateforme dédiée à l'inscription pour l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur», a indiqué l'ANAE, dans un communiqué publié sur ses pages officielles des réseaux sociaux.

Les règles et conditions relatives à l'exercice de l'activité de l'auto-entrepreneur, l'organisation et le fonctionnement de l'ANAE ainsi que la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur et les modalités d'inscription au registre national de l'auto-entrepreneur sont déjà fixés. Ainsi, la loi définit l'auto-entrepreneur comme une personne physique exerçant à titre individuel une activité lucrative figurant dans la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur, et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 5 millions DA.

L'auto-entrepreneur doit avoir l'âge légal pour travailler, être de nationalité algérienne et être résident en Algérie ou étranger résident, ainsi que l'exercice d'une des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur.

Ces activités concernent sept domaines qui sont : conseil, expertise et formation, services numériques et activités connexes, prestations à domicile, services à la personne, services de loisirs et récréation, services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel.

Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales (médecins ou avocat) et les professions et les activités réglementées (comptable agréé, expert-comptable) et artisanales (coiffure ou esthétique).

Dans l'objectif de soutenir cette catégorie, plusieurs mesures sont prises à leur faveur dans le cadre de la loi de Finances 2024.

Le président de la République a affirmé lors du Conseil des ministres, tenu avant-hier, que «les auto-entrepreneurs devant être assujettis à un régime fiscal préférentiel, en vertu de la loi de finances 2024», signalant que le dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat visait à «encadrer une vaste panoplie d'activités comprenant les prestations d'affaires, de consulting et de formation».

Concernant la relance du dispositif relatif à l'auto-entrepreneuriat, le président a souligné «la nécessité de veiller à ce qu'il n'y ait point d'enchevêtrement entre les métiers de l'entrepreneuriat et certains métiers artisanaux libéraux, pour que ces derniers n'en soient pas impactés»

Le président de la République a tenu à saluer «l'orientation de l'Etat vers la création davantage d'espaces générateurs d'emploi et de richesses», qualifiant l'auto-entrepreneuriat de plus-value pour les jeunes porteurs de projets et les compétences innovantes.

La qualité d'auto-entrepreneur permettra aussi aux jeunes de bénéficier d'une exemption de l'obligation de s'inscrire au registre de commerce comme mesure administrative simplifiée pour la création et la gestion de leurs activités. Ils n'auront qu'à consigner leurs comptes sur un registre numérisé et visé, a-t-il précisé. Le nouveau régime garanti en outre aux auto-entrepreneurs la couverture et la sécurité sociales.

S. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renforcement du partenariat entre l'USTHB et Saidal

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du président-directeur général du Groupe Saidal, Ouacim Kouidri, a effectué, hier, une visite de travail à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) pour inspecter les laboratoires de recherche d'excellence (LabEx) spécialisés dans les sciences biologiques.

Le ministre, à cette occasion, a déclaré que l'objectif de cette visite est de « renforcer les liens avec le Groupe Saidal pour le développement de la recherche scientifique et de l'économie nationale ». Il a annoncé, dans ce sillage, que « d'ici à 15 jours, le Groupe Saidal accueillera les étudiants porteurs de projets innovants dans le domaine pharmaceutique afin de les expérimenter et les concrétiser sur le terrain ».

Il a ajouté que « des centres de recherche de l'université Houari-Boumediene seront placés sous la tutelle du Groupe Saidal », et ce dans le cadre du développement de la relation avec le groupe pharmaceutique public.

Cette visite a ainsi été l'occasion d'évaluer et de constater les réalisations des laboratoires de recherche et de découvrir les brevets obtenus. Cela a également permis aux responsables présents de prendre connaissance des compétences humaines et matérielles scientifiques disponibles au niveau du LabEx de biologie de l'USTHB.

A cette occasion, le ministre a souligné que cette visite de travail « témoigne de l'engagement du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à valoriser les résultats de la recherche, du développement et de l'innovation », et ce « en renforçant le partenariat avec l'industrie pharmaceutique, en particulier avec le Groupe Saidal et les différentes institutions économiques actives dans le domaine de l'industrie pharmaceutique ».

En outre, M. Baddari, accompagné du P-DG de Saidal, ont effectué une inspection des installations techniques d'analyses physiques et chimiques situées à l'université.

Mettant en exergue le rôle important de ces installations dans le soutien des industries pharmaceutiques, le département de Baddari a assuré qu'« elles jouent un rôle essentielle pour assurer la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques », ajoutant qu'« elles sont équipées de dispositifs et d'équipements scientifiques de pointe ainsi que de technologies avancées capables de contribuer au développement de nouveaux produits pharmaceutiques ».



Valoriser les résultats de la recherche scientifique.

ACCÉLÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ

Par ailleurs, en préparation du deuxième semestre de l'année universitaire 2023/2024, le ministère de l'Enseignement supérieur a donné des instructions fermes aux responsables des établissements universitaires afin de renforcer l'enseignement en anglais. Dans une correspondance ministérielle, les recteurs d'universités sont appelés à la promotion de l'utilisation de la langue anglaise dans le milieu universitaire, et ce tant au niveau de la formation des enseignants que dans le cadre de la programmation des cours.

Pour ce faire, des instructions ont été données pour accélérer la cadence de la formation des enseignants chercheurs, y compris les nouveaux employés, afin d'atteindre un niveau de maîtrise correspondant à un niveau B2 ou C1. Cet apprentissage se fera par le biais des mécanismes habituels de formation dispensée par les centres d'apprentissage intensif des langues, la programmation de formations dans des institutions privées et le suivi de cours de formation via la plate-forme numérique mise en place à cette fin.

En outre, des instructions ont été données pour la programmation de cours en anglais, lors de l'établissement des emplois du temps, pour les formations relevant des domaines liés aux sciences et à la technologie, ainsi que la programmation des conférences et de travaux dirigés en anglais.

Pour les facultés de médecine, la tutelle insiste pour accélérer le lancement de la programmation des cours en anglais.

Concernant la création d'un environnement d'apprentissage favorisant l'utilisation de la langue anglaise, il est préconisé, à titre d'exemple, l'utilisation de cette langue dans les diverses annonces publiées à l'intention des étudiants, même sous forme de traduction des textes rédigés en arabe. Il s'agit également de l'utilisation de l'anglais dans les différentes publications universitaires ainsi que dans les affiches liées aux événements scientifiques, culturels et sportifs.

Sihem Bounabi

CHU FRANTZ FANON DE BLIDA

L'appareil Gamma Knife installé

APRÈS plusieurs mois d'attente, l'appareil tant attendu par le service de neurologie du CHU Frantz-Fanon de Blida vient d'être installé. Il s'agit d'un Gamma Knife, une machine de radiochirurgie de haute technologie. Un équipement qui permet de réaliser une opération chirurgicale sans ouvrir le crâne.

La machine envoie des faisceaux de rayons gamma sur la tumeur cérébrale, selon la taille de la tumeur. L'irradiation dure entre 10 minutes et 2 heures, durant lesquelles le patient reste conscient. Par contre, il ne ressent rien du tout. Les cellules cancéreuses traitées par radiochirurgie ne sont pas simplement éliminées, elles sont détruites, se nécrosent et meurent, formant une sorte de cicatrice dans le cerveau. Celle-ci ne disparaît pas mais la tumeur, elle, disparaît. Selon Cherif Tahi, responsable de la santé publique de la wilaya de Blida, ce nouveau matériel médical, qui a coûté environ 100 milliards de centimes, est le dernier né en matière d'innovation dans la pratique de la chirurgie en neurologie. Ce dispositif avancé est la troisième machine en Afrique. Elle permet d'opérer les patients avec une technologie avancée et sans ouvrir le corps du patient », a révélé le responsable de la santé. Il convient de noter que l'Algérie est considérée comme « le troisième pays du Continent africain à se doter du dispositif Gamma Knife, après l'Afrique du Sud et l'Egypte.

Rencontré à la 4e session de l'APW, le wali, concernant l'apport de ces appareils, a mis en avant la valeur de cette acquisition qui va permettre une meilleure prise en charge des patients, notamment ceux venant des wilayas voisines. Cet appareil, actionné par des robots, sera placé dans un nouveau bâtiment dans le cadre du projet d'agrandissement du service de neurochirurgie du CHU Frantz-Fanon, qui comprend un autre appareil médical appelé Brain Suit, utilisé pour enlever les tumeurs, ainsi qu'un appareil de radiologie avancé, l'IRM. Dans le cadre du programme tracé par le gouvernement, visant à améliorer les services de santé au profit des citoyens et à éviter leur transfert à l'étranger, notre pays déploie de gros efforts pour moderniser les différents services du Centre hospitalo-universitaire Frantz-Fanon.

T. Bouhamidi

FORMATION PROFESSIONNELLE

Cap sur la transformation numérique

LE MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a souligné, hier à Mila, la nécessité de développer les services de la plateforme «Tassyir» pour contribuer à la réalisation de l'objectif de transformation numérique du secteur. Lors d'une allocution prononcée à l'ouverture d'une journée ouverte avec les acteurs locaux de la société civile, suivie par visioconférence par les cadres du secteur à l'échelle du pays, M. Merabi a appelé les responsables chargés de la gestion de la plateforme «Tassyir», dédiée aux différents aspects de la gestion administrative, financière et pédagogique du secteur, à «développer les services de cette plateforme en continu». Le développement de cette plateforme en fera «un outil pour la gestion transparente et efficace de la formation professionnelle», et «contribuera à atteindre l'objectif de la transformation numérique destinée à lutter contre la bureaucratie qui s'est répandue dans les rouages de l'administration, affectant son efficacité et son rôle dans le développement durable du pays», a déclaré le ministre.

M. Merabi a souligné, dans ce contexte, que la transformation numérique est devenue «une nécessité impérative pour améliorer la gouvernance dans la conduite des affaires publiques», et «c'est ce à quoi aspire le secteur qui œuvre à moderniser ses structures, ses outils et son système pédagogique» en se concentrant sur «la bonne gouvernance et la mise en place des soubassements nécessaires pour fournir des services numériques, tout en construisant des systèmes à même de développer la collaboration avec les partenaires du secteur en lançant des plateformes telles que +Mihnati+ dans laquelle 2.200 personnes se sont inscrites en seulement deux jours, et en se concentrant sur la numérisation et la modernisation de l'aspect pédagogique».

Le ministre a mis l'accent sur les indicateurs de la qualité de la formation dispensée en Algérie en affirmant que le secteur «comprend plus de 1.230 établissements dotés de plus de 8. 400 équipements, et forme dans des spécialités qui répondent aux besoins, en adéquation avec les spécificités des régions du pays et les besoins des partenaires économiques, nationaux et étrangers qui, à l'instar des Chinois, ont interagi avec le secteur de la formation dans plusieurs disciplines, telles que les chemins de fer». M. Merabi a également annoncé l'organisation imminente d'un forum (dont le lieu n'a pas encore été déterminé) sur «les métiers du tourisme et de l'hôtellerie».

Deux domaines qui, a-t-il dit, font partie des priorités de l'Etat, à l'instar du séminaire «La formation agricole entre savoir académique et réalité de l'apprentissage», organisé fin décembre dernier à Alger. Le ministre devait poursuivre sa tournée dans la wilaya de Mila en inspectant des sections d'apprentissage à travers plusieurs établissements de formation dans les communes d'Ain Ettine et de Ferdjioua.

Plusieurs structures relevant du secteur de la formation professionnelle, situées dans les communes de Grarem-Gouga et de Chelghoum-Laïd, figurent également au programme de la visite d'inspection de M. Merabi dans la wilaya de Mila.

Hamid B.

DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE EN ISLAM



En cette cinquième année de l'Hégire, cette disposition coranique vient abroger cette décision, du moins quant à ses effets successoraux ; néanmoins, la fraternité d'ordre spirituel demeurant plus forte que jamais entre musulmans.On n'imposera plus désormais au musulman contre son gré ni un fils, ni un frère, sauf s'ils sont pour lui, ascendants ou descendants par le sang. Il disposera de ses biens comme il l'entend et en fera don à qui il veut..

Plus tard, à l'époque du Calife Omar, que Dieu agrée son âme, les assurances furent organisées en "Mutuelles", par métiers, par administrations, civiles ou militaires, ou par régions.

Au besoin, le gouvernement central ou provincial, venait en aide à ces mutuelles.

L'assurance signifie au fond, la répartition de la charge d'un individu sur un nombre aussi grand que possible, en vue d'alléger le fardeau d'un quelconque sinistre. Aux compagnies d'assurances de nos jours, l'Islam a préféré l'assurance à base de mutualité, d'entraide, et soutenue par une hiérarchisation des unités mutualistes, culminant au gouvernement central. Ces unités peuvent exercer du commerce avec les fonds disponibles, à l'effet d'augmenter leur capital; et, il arrive un moment où l'on peut dispenser les membres de la mutuelle de tout nouveau versement, ou l'on peut même leur rembourser certaines sommes à titre de participation aux bénéfices.

Il va de soi que les mutuelles peuvent prendre en charge toutes les espèces de risques : accident de trafic; incendie, perte en transit, etc. Il va également de soi que l'assurance peut être « nationalisée » et gérée par le gouvernement, pour toutes ou certaines des espèces de risques, par exemple, l'envoi de colis postaux. A préciser que les assurances de type capitaliste dont l'assuré ne participe pas aux bénéfices de la compagnie, en proportion de ses versements, ne sont pas tolérées par1'lslam, ces assurances constituent sans aucune équivoque, une espèce de jeu de hasard.

Une autre institution sociale au temps du Calife Omar Ibn El Khatab que Dieu agrée son âme : il s'agit d'un système de pensions au profit de tous les habitants du pays (musulmans et non musulmans) : l'enfant bénéficiait dès sa naissance, d'une sorte d'allocation familiale. Cette pension garantissait également à l'adulte un minimum vital, le mettant à l'abri du chômage et autres fléaux éventuels de la vie.

Cette institution, connue sous le nom de « diwan » lors du Califat du glorieux Omar, semble avoir ses origines dans les traditions du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, comme le confirme le récit ci-après : l'on rapporte à ce propos et de source authentique que le Prophète nomma, lors de l'expédition des « Béni El Moustaliq » Mahmya Ibn Az Zubaidiy comme gardien du cinquième gouvernemental du butin. En effet, on mettait séparément (dans le Trésor public) les cinquièmes des butins et c'était la charge de ce compagnon Mahmya; et séparément, les impôts civils,ce dont se chargeaient d'ailleurs des fonctionnaires spéciaux. D'autres fonctionnaires, s'occupaient de la gestion de tous les biens obtenus de l'ennemi, hors de la guerre (tels le tribut annuel, etc…). C'est par des impôts civils que le Prophète, Salut Divin Sur Lui, pourvoyait aux besoins des orphelins, des vieillards, des pauvres et autres nécessiteux. Quand un orphelin atteignait l'âge de la puberté et devenait astreint au service militaire, on le transférait de la section des impôts à celle des biens ennemis obtenus hors de la guerre. Mais si ce jeune homme répugnait à participer à la sainte lutte, il ne recevait plus rien de la section des impôts civils, et on lui commandait de gagner son pain par ses propres moyens".

2) DE L'HÉRITAGE

Toute législation de l'héritage se doit de sauvegarder à la fois le droit de l'individu à disposer librement de ses biens, et le droit de la collectivité vis-à-vis des biens de chacun en tant que membre de cette société. C'est ainsi que l'Islam a été amené à prendre deux dispositions fondamentales à savoir : en rendant obligatoire la répartition des biens d'un défunt entre ses proches parents, et en restreignant la capacité de léguer par testament. Les héritiers légaux n'ont besoin d'aucun testament: ils héritent automatiquement, dans les proportions prescrites par la loi coranique consignée dans la Sourate dite « Les femmes » Versets 11, 12 et 176, les biens de leurs défunts parents. Le testament n'est admis qu'en faveur de ceux qui n'ont pas le droit d'hériter d'un défunt

Il y a égalité entre parents du même degré : On ne peut guère donner à un fils (aîné soit-il ou cadet) plus qu'un autre, majeur ou mineur. Ceci posé, les biens laissés par un défunt doivent être distribués comme suit : On en prélève d'abord les frais d'enterrement ; en second lieu, ce qui est nécessaire pour acquitter les dettes – les créanciers restant toujours prioritaires sur les héritiers - ; en troisième lieu on exécute le testament dans la mesure où il n'excède pas le tiers de ce qui reste après les deux premiers prélèvements (frais d'enterrement et dettes). C'est seulement après ces catégories prioritaires que vient le tour des héritiers. Le conjoint ou la conjointe, les parents ascendants (père et mère) et les descendants (fils et fille) sont les héritiers de la première classe : ils héritent toujours, dans tous les cas de figure. Les frères et les sœurs ainsi que les parents plus éloignés héritent lorsque le défunt n'a pas laissé de plus proches parents. Dans la nomenclature des parents éloignés, se trouvent les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les neveux entre autres.

Sans entrer dans les détails techniques, signalons certaines règles de base : celui qui a causé la mort de quelqu'un, est exclu de l'héritage de sa victime, nonobstant le degré de parenté qui le lie au défunt, même si le tribunal en décidait autrement au motif qu'il s'agissait là d'un accident involontaire.

Il semble qu'on ait eu là l'intention de prévenir toute tentation de tuer un riche parent pour en hériter plus tôt. Le Prophète, Salut Divin Sur Lui, a également décrété d'empêcher l'héritage entre deux parents de religions différentes, même entre deux conjoints : le mari ne peut hériter son épouse si celle-ci est de confession autre que la sienne et vice versa. En outre, le droit laisse la faculté d'intervenir par don ou par testament en faveur du déshérité : le mari par exemple peut léguer sur son lit de mort, une partie convenable de ses biens en faveur de sa femme non musulmane et réciproquement. Se basant sur les rapports internationaux et mœurs politiques de leurs époques, les juristes musulmans ont institué un autre empêchement à savoir : celui de la disparité de nationalités, entre deux parents n'habitant pas le même territoire politique. Mais des traités bilatéraux ou internationaux peuvent fort bien y remédier et régler cette question de droit international privé, dans un autre sens, sur une base de réciprocité.

Dans les pays où la loi islamique de l'héritage n'est pas appliquée, mais où le droit de tester est reconnu, les musulmans peuvent – et doivent – se servir de cette faculté, pour s'acquitter de leurs devoirs religieux quant à la disposition de leurs biens après leur mort.

Le Saint Coran énonce en matière d'héritage: « Pour ce qui est de vos enfants, voici ce que Dieu vous prescrit. Le garçon aura la part de deux filles ». Il ne s'agit guère ici d'une discrimination sexuelle, mais d'un équilibre à sauvegarder entre les lourdes charges qui pèsent sur le mâle (entre autres: l'entretien de son épouse et de ses enfants) en comparaison avec celles de la femme qui restent très modestes par rapport à celles de l'homme. De plus, le mari doit entretenir son épouse et subvenir à ses besoins même, si sur le plan pécuniaire, elle est plus aisée que lui.

Le Saint Coran ajoute: « S'il n'y à que des filles et qu'elles sont plus de deux, à elles alors, deux tiers de ce que le défunt laisse.. S'il n'y en a qu'une, celle-ci en prendra la moitié. Le père et la mère du défunt, quant à eux, ils auront chacun, le sixième de ce qu'il laisse, s'il a un enfant. S'il ne laisse pas d'enfants et que son père et sa mère soient seuls héritiers, la mère aura droit au tiers. S'il laisse des frères et sœurs, le sixième reviendra à sa mère ; mais, après exécution du testament qu'il aurait fait et paiement des dettes du défunt. De vos ascendants ou descendants, vous ne pouvez distinguer le plus bénéfique pour vous. Toutes ces prescriptions vous sont imposées par le Seigneur car Allah Est certes .Omniscient et Sage. La moitié vous revient de droit sur ce qu'ont laissé vos épouses, si elles n'ont pas d'enfants. Si elles laissent des enfants, vous n'aurez droit qu'au quart, sous réserve que soient exécutés les legs et acquittées les dettes grevant la succession. Aux femmes, de leur côté, revient le quart de ce que laissent leurs époux sans enfants. Si l'époux défunt a des enfants, elles auront droit au huitième seulement, déduction faite des legs et dettes à acquitter ». « Si un homme ou une femme, meurt et n'ayant pas d'héritiers directs mais laissent cependant un frère ou une sœur, à chacun de ceux-ci un sixième de l'héritage. S'ils sont plus nombreux, ils se répartiront entre eux le tiers de l'héritage, après exécution du testament ou paiement des dettes, excepté le cas où les legs porteraient préjudice aux héritiers. Tels sont les commandements de Dieu. Il est l'Omniscient et l'Indulgent. » (Sourate dite « Les femmes » Versets 11 et 12).Ces dispositions coraniques consacrent par ordre de priorité, le respect du testament et le paiement des dettes avant même le partage de l'héritage.

Ainsi le droit conféré à l'individu de léguer ses biens par testament en faveur des personnes autres que les créanciers et les héritiers, bien entendu jusqu'à concurrence du tiers seulement de ses biens, poursuit semble-t-il un double but : laisser à l'individu la possibilité de rétablir la justice, dans les cas où, par extraordinaire, la règle normale causerait un tort – à quoi suffit en tous cas de ce genre, le tiers des biens - ;et second but empêcher le cumul des richesses entre les mains d'un petit nombre de personnes. L'Islam désire la circulation des richesses entre des mains aussi nombreuses que possible, en tenant compte bien entendu des intérêts de la famille et des dépendants du défunt.

A SUIVRE

SÉISME AU JAPON

323 personnes toujours portées disparues

L'estimation du nombre de disparus après le puissant séisme qui a ébranlé le centre du Japon le 1er janvier a été triplée ce 8 janvier pour dépasser le seuil de 300, selon un décompte provisoire qui fait état de 168 morts dans la région.

Une semaine après le tremblement de terre de magnitude 7,5 qui a également fait 565 blessés, 323 personnes sont désormais portées disparues, selon un nouveau bilan des autorités japonaises ce 8 janvier dans l'après-midi. La majorité des personnes dont les proches sont sans nouvelles a été signalée dans la ville de Wajima, l'une des plus durement frappées par la catastrophe, sur la péninsule de Noto, au bord de la mer du Japon. La ville a notamment été le théâtre de graves incendies. Le séisme, suivi de centaines de répliques, a provoqué dans toute la région des milliers de glissements de terrain et l'effondrement de bâtiments et de routes. Il a aussi déclenché un tsunami avec des vagues de plus d'un mètre de hauteur sur la côte de la péninsule de Noto, étroite bande de terre d'une centaine de kilomètres de long. La secousse a été ressentie jusqu'à Tokyo, à 300 kilomètres de distance. «À tout prix empêcher» de nouveaux décès Les milliers de secouristes venus de tout le Japon, qui continuent à explorer les décombres à la recherche de corps, doivent composer ce 8 janvier avec la neige qui s'est abattue sur la région, se déposant en couches de plus de 10 cm par endroits, et des températures ne dépassant pas 4°C. «Pour tous ceux qui attendent de l'aide sous les décombres et pour leurs familles, s'il vous plaît, n'abandonnez pas vos efforts», a enjoint le Premier ministre Fumio Kishida lors d'une réunion ce 8 janvier, cité par la chaîne de télévision FNN. De nouveaux glissements de terrain dus



aux précipitations sont à craindre et le verglas devrait encore compliquer la circulation sur les voies endommagées par le séisme, ont prévenu les autorités. Les services de secours poursuivent également leurs efforts pour atteindre plus de 2 000 personnes parfois en situation critique, isolées en raison des routes endommagées par le séisme, et leur acheminer vivres et équipements. Hiroshi Hase, le gouverneur du département d'Ishikawa où se trouve Noto, a souligné auprès de la chaîne de télévision publique NHK qu'il fallait «à tout prix empêcher des décès» parmi les réfugiés de la catastrophe, alors que quelque 29 000 personnes étaient abritées le 7 janvier dans 404 refuges gouvernementaux. «Apporter aux gens le minimum d'aide humanitaire pour qu'ils puissent survivre est un défi», a expliqué Hisayoshi Kondo, à la tête d'une équipe d'assistance médicale dépêchée sur place, sur la chaîne TV Asahi. «Dans les zones isolées, l'approvisionnement en eau et nourriture est encore insuffisant», a-t-il estimé. Situation sanitaire critique Mais à cause de l'accès difficile aux endroits où sont réfugiés les habitants, même «l'envoi de matériel de secours depuis l'ensemble du pays ne résout pas le problème», a commenté ce médecin. Selon le maire de la ville de Wajima, la situation sanitaire est critique dans les refuges. «Les centres d'évacuation sont bondés et les maladies infectieuses comme le norovirus et le Covid font leur apparition», a ainsi mis en garde Shigeru Sakaguchi le 7 janvier lors d'une réunion sur l'aide aux personnes sinistrées, selon le quotidien Asahi. Le gouverneur d'Ishikawa a indiqué que les autorités préparaient des lieux de refuge supplémentaires avec suffisamment d'eau, de nourriture et d'appareils de chauffage, notamment en réquisitionnant des chambres d'hôtel. Environ 17 000 habitations étaient par ailleurs toujours privées d'électricité et 70 000 foyers n'avaient pas accès à l'eau courante le 7 janvier. Ce séisme est le premier à causer la mort de plus de 100 personnes au Japon depuis le tremblement de terre ravageur de Kumamoto (sud-ouest) qui a fait 276 morts en 2016. Situé sur la ceinture de feu du Pacifique, le Japon est l'un des pays où les tremblements de terre sont les plus fréquents. L'archipel est hanté par le souvenir du terrible séisme de magnitude 9,0 suivi d'un tsunami géant en mars 2011 sur ses côtes nord-est, une catastrophe qui a fait quelque 20 000 morts et disparus. Ce désastre avait aussi entraîné l'accident nucléaire de Fukushima.

R. I.

ALLEMAGNE

Les agriculteurs se mobilisent contre le gouvernement Scholz

DES AGRICULTEURS allemands en colère contre des réductions d'avantages fiscaux pour leur profession ont bloqué ce 8 janvier de nombreuses routes à travers le pays, donnant le coup d'envoi d'une série de grèves et de mobilisations redoutées par le gouvernement d'Olaf Scholz. Les actions à l'appel de l'Union des agriculteurs allemands (DBV) sont généralisées dans et autour des grandes villes allemandes au premier jour d'un mouvement social qui doit se poursuivre jusqu'au 15 janvier. Les autorités du pays ont signalé de fortes perturbations du trafic en matinée dans presque toutes les régions allemandes, du Bade-Wurtemberg et la Bavière au sud, en passant par le land le plus peuplé d'Allemagne, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, jusqu'au nord du pays. Des embouteillages de camions ont également été observés à la frontière entre l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque et la France. De bruyants convois de tracteurs sont notamment entrés dans les métropoles de Munich au sud, Hambourg et Brême au nord, ou Cologne à l'ouest, paralysant en partie le trafic. À Berlin, plus de 500 engins agricoles ont pris position au cœur de la capitale, près de la porte de Brandebourg, selon la police. «Nous ne gagnons tout simplement pas assez d'argent avec nos produits et nous travaillons 365 jours par an», confie à l'AFP Jenny Zerbin, 34 ans, productrice de produits laitiers dans la région voisine de Berlin venue protester dans la capitale. «Colère pure» L'ire des agriculteurs s'était enflammée en décembre, à la suite de la décision du gouvernement de réduire des subventions au secteur en raison d'un rappel à l'ordre des juges constitutionnels portant sur les strictes règles budgétaires de l'Allemagne. Sebastian Schumann, 33 ans, déclare avoir ressenti «une colère pure». «Il faut bien voir un peu plus loin que le bout de son nez. Quelles sont les conséquences ? Les prix des aliments augmentent, tout devient plus cher», affirme ce travailleur agricole de l'ouest. Dans une Allemagne menacée par la récession en raison des difficultés du secteur industriel, plombé par les coûts de l'énergie, les mesures d'économie auxquelles est contraint le gouvernement passent mal. Aux perturbations causées par les agriculteurs vont s'ajouter le 10 janvier trois jours de grève nationale des transports ferroviaires à l'appel d'un syndicat de cheminots qui juge insuffisantes les propositions de l'opérateur public Deutsche Bahn sur les salaires et les horaires de travail. Confronté à une impopularité record, le gouvernement, qui réunit les sociaux-démocrates de Scholz, les Verts et les libéraux a tenté d'adoucir la semaine dernière ses projets pour le secteur agricole : l'avantage fiscal accordé sur les quantités de gazole consommées sera supprimé progressivement jusqu'en 2026 et non d'un coup. De plus, l'avantage en matière de taxe sur les véhicules pour la sylviculture et l'agriculture sera maintenu. Mais le compromis est jugé insuffisant par la profession, dont l'action est soutenue par l'opposition conservatrice. Le gouvernement veut un «secteur agricole compétitif» Le ministre des Finances Christian Lindner estime «disproportionnées» les protestations d'un secteur qu'il juge par ailleurs déjà «hautement subventionné». «Nous exerçons notre droit fondamental d'informer la société et la classe politique que l'Allemagne a besoin d'un secteur agricole compétitif», a répliqué Joachim Rukwied, président du DBV, au magazine Stern. «Si les agriculteurs meurent, le pays meurt» ; «Nous ne nous battons pas pour la semaine de quatre jours ou deux euros de plus : nous luttons pour notre existence» ; «Sans nous, les assiettes restent vides», pouvait-on lire sur les pancartes des manifestants à Berlin. La ministre de l'Intérieur Nancy Faeser (social-démocrate) a soulevé l'épouvantail de l'extrême-droite : «Nous devons partir du principe que les extrémistes de droite infiltrent les manifestations» afin «de s'en prendre à l'État et de diffamer certains responsables politiques», a-t-elle estimé auprès du journal Rheinische Post. Le 4 janvier au soir, une trentaine d'agriculteurs échauffés s'en étaient pris au ministre de l'Économie Robert Habeck (Verts), empêchant le ferry où il se trouvait d'accoster alors qu'il revenait de congés sur Hallig Hooge, une île en mer du Nord. L'incident avait choqué une partie de la classe politique et avait été condamné aussi par l'Union des agriculteurs.

R. I.

AGRESSION SIONISTES À GAZA

Plus 230 Palestiniens arrêtés depuis le 7 octobre

PLUS de 230 Palestiniens, ont été arrêtés par les forces sionistes depuis le début de l'année en cours, portant le nombre de Palestiniens arrêtés depuis le début de l'agression contre bande de Gaza le 7 octobre dernier, à 5.730, ont dénoncé hier, la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers. Dans un communiqué commun, relayé par l'agence de presse palestinienne, Wafa, la Commission et le Club ont fait savoir que l'armée d'occupation avait procédé à une large opération d'arrestations dans la nuit de dimanche à lundi, en Cisjordanie occupée, arrêtant arbitrairement, au moins 40 Palestiniens. Selon le texte, les arrestations se sont concentrées notamment à Beitlehm, Ramallah, Qalqilya, Naplouse, Al-Khalil, Jénine et El-Qods-occupée. Les campagnes d'arrestation «sans précédent», se sont intensifiées depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre dernier et du génocide en cours dans la bande de Gaza.

R. I.

AÏN TEMOUCHENT

1,7 million d'euros d'exportations des produits halieutiques en 2023

LES EXPORTATIONS de produits halieutiques de la wilaya d'Aïn Temouchent ont atteint 1,7 million d'euros en 2023, a-t-on appris, dimanche, du directeur de wilaya de la Pêche et l'Aquaculture, Houari Gouissem.
La quantité des exportations de la wilaya a atteint, l'année écoulée, 700 tonnes de produits halieutiques, ayant ainsi permis de réaliser des recettes de 1,7 million d'euros, selon la même source.
Les différentes espèces de mollusques et crustacés, en particulier le poulpe, constituent la part du lion de l'ensemble des exportations de produits de la mer de la wilaya, destinées principalement aux pays européens, dont la France et le Portugal, selon le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture.
Les exportations de poissons ont connu une «augmentation significative» en quantité et en revenus par rapport à l'année 2022, au cours de laquelle le secteur de la Pêche et de l'aquaculture à Aïn Temouchent avait enregistré l'exportation d'environ 500 tonnes, permettant la réalisation de 1,5 million d'euros, grâce à la stratégie adoptée par le secteur pour encourager les exportations, en raison de l'importance de se positionner au niveau des marchés internationaux et de générer des revenus en devises, qui auront un impact positif tant sur les opérateurs économiques locaux que sur le trésor public, a souligné M. Gouissem.
Quatre unités activent dans le domaine de l'exportation des produits de la pêche dans la wilaya d'Aïn Temouchent et ont su intégrer de nombreux marchés internationaux et de s'y imposer, notamment au niveau de plusieurs pays européens, a souligné la même source.
Dans ce contexte, trois entreprises économiques privées activent dans le domaine de la production, de l'exportation et de l'importation d'aliments pour poissons à Aïn Temouchent, ont confirmé leur participation au neuvième Salon international de la pêche et de l'aquaculture, qui se tiendra à Oran du 8 au 11 février prochain.
Cette manifestation économique est considérée comme une occasion pour de nombreux opérateurs internationaux activant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, pour échanger leurs expériences, a-t-on indiqué. R. R.

BATNA

La nouvelle canalisation Ain Kercha-Koudiat Medouar renforcera l'AEP

Les autorités de la wilaya de Batna tablent sur la nouvelle conduite de transfert d'eau depuis la station de pompage d'Ain Kercha (Oum El Bouaghi) jusqu'au barrage de Koudiat Medouar, près de Timgad, pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation agricole.

Le volume d'eau transféré du barrage de Beni-Haroun (Mila) vers celui de Koudiat Medouar, via la station de pompage d'Ain Kercha, atteindra, après la réception et la mise en service de cette nouvelle conduite, les 400.000 m3/jour, dont 180.000 m3 seront destinés à l'AEP, après traitement, tandis que le reste servira à l'irrigation agricole, selon les explications données au ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une récente inspection du projet.
M. Derbal, qui avait alors souligné la «grande importance de ce projet pour les wilayas de Batna et de Khenchela, notamment pour la fourniture d'eau potable aux populations», avait donné de fermes instructions aux responsables de la société Cosider Canalisations, en charge des travaux, pour renforcer le chantier et fournir un effort supplémentaire pour livrer le projet dans les délais impartis.
L'opération, pour laquelle un investissement public de 20 milliards de DA a été consenti, est destinée, selon le wali de Batna, Mohamed Benmalek, à remédier aux problèmes techniques constatés sur les deux premières canalisations, et aux pannes fréquentes qui les ont affectées, occasionnant d'importantes fuites, a insisté le chef de l'exécutif local.
Les pannes ont occasionné des pertes d'eau considérables tout le long du transfert Beni Haroun-Koudiat Medouar, créant ainsi une situation de pénurie exacerbée alors par une faible pluviométrie. Toutefois, selon le directeur des Ressources en eau, Djoudi Bensalah,



l'approvisionnement en eau devrait s'améliorer de manière significative dans les 18 communes de la wilaya de Batna alimentées depuis le barrage de Koudiat Medouar, grâce à la mise en service de la nouvelle conduite de 24 km.
Selon lui, le manque à gagner enregistré dans toute la wilaya sera réduit à 20.000 m3 au plus, alors qu'il est actuellement de l'ordre de 80.000 m3. La dotation par habitant en matière d'eau potable, variant actuellement entre100 et 120 litres/jour, passera à 160 jusqu'à 180 litres/jour, en particulier dans les grandes agglomérations comme Batna et Barika.
Selon M. Bensalah, le volume d'eau du barrage de Koudiat Madouar traité par jour, destiné aux wilayas de Batna et de Khenchela, devrait passer de 113.000 m3, actuellement, à 200.000 m3, et ce, sans compter la remise en service de la station de traitement mitoyenne du barrage (actuellement à l'arrêt en raison du faible niveau d'eau dans le bassin de l'ouvrage).

SOUTENIR L'IRRIGATION AGRICOLE À BATNA

Selon cette même source, l'exploitation de la première partie de la station de traitement bénéficiera aux agriculteurs en leur fournissant de l'eau d'irrigation, notamment vers le périmètre agricole de la commune de Chemora qui s'étend sur une superficie de 7.287 hectares, puis, dans un second temps, vers d'autres périmètres dans plusieurs autres communes.
La réparation et la rénovation des deux anciennes canalisations de transfert sur une distance de 24 km (ce qui représente la deuxième partie du projet), permettront, pour leur part, de réduire substantiellement les fuites, permettant ainsi au barrage de Koudiat Medouar de mettre environ 1 million de m3 d'eau par jour, au titre des grands transferts, à la disposition des wilayas de Batna et de Khenchela, contribuant de la sorte à l'extension des zones irriguées.

R. R.

TOURISME SAHARIEN

La desserte Paris-Djanet... nouvelle perspective pour la promotion du tourisme dans le Grand Sud

LA WILAYA de Djanet connaît au titre de cette saison touristique saharienne une activité intense confortée par l'inauguration d'une desserte aérienne directe Paris (France) à destination de Djanet (Algérie), ont indiqué des opérateurs du secteur du Tourisme et de l'Artisanat.
Intervenant en application des directives des pouvoirs publics portant promotion de la destination Sud, la décision d'ouvrir une nouvelle ligne aérienne directe Paris- Djanet, tend, outre la satisfaction des attentes des touristes étrangers et nationaux, à commercialiser le produit national et à l'imposer à la monographie touristique mondiale.
Région touristique par excellence, la perle du Tassili a enregistré, à la faveur de ce vol hebdomadaire, une affluence sans cesse croissante de groupes convergeant vers la région et d'autres régions touristiques avoisinantes constituant également des destinations privilégiées vers le Grand Sud du pays.
Ces efforts ont été également confortés par la prise par l'Etat d'une batterie de mesures visant l'amélioration des prestations à la satisfaction des touristes. Il s'agit notamment de mesures de facilitation et d'assouplissement de l'entrée des touristes étrangers, en ouvrant un guichet unique à l'effet d'offrir différentes prestations liées au séjour sur le territoire national, en sus de l'établissement de visas à leur arrivée et ce, au niveau des aéroports et postes frontaliers.
Approché par l'APS, le directeur de l'agence de tourisme et voyages «Takouba» de Tamanrasset, Ahmed Hamdaoui, s'est félicité de cette initiative qualifiée de «qualitative» qui, a-t-il dit, devrait «contribuer à la relance du tourisme saharien et inciter les touristes étrangers à se rendre dans les régions de la perle du Tassili, Djanet, et la capitale de l'Ahaggar,Tamanrasset, et le Grand Sud, en général».
M. Hamdaoui a, à ce titre, mis en avant l'importance de promouvoir un véritable label touristique de la région mettant à profit les grands atouts naturels, uniques en leur genre dans le Sud algérien, avant de suggérer la généralisation de pareilles dessertes dans d'autres pays européens vers d'autres destinations du Sud du pays.
De l'avis du responsable de l'agence du tourisme et voyages «Ténéré» de Djanet, Mohamed Khirani, la desserte Paris-Djanet a contribué demanière significative à la relance du secteur du Tourisme dans la région, d'autant qu'elle a permis aux touristes étrangers de se rendre dans le Sud du pays sans escale.
Il a, à ce titre, estimé que cette démarche ouvre de larges perspectives de développement de la destination Sud conformément aux orientations de diversification des ressources économiques du pays.
Selon M. Khirani, l'ouverture de cette ligne directe s'avère «stratégique et fructueuse» dans la mesure où elle permettra à d'autres régions du Sud, Tamanrasset et Illizi notamment, d'en tirer profit.

LA DESSERTE PARIS-DJANET, UNE DÉMARCHE AUX RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Constituant un atout pour le développement du tourisme dans la région, cette nouvelle desserte aérienne Paris-Djanet a donné lieu, depuis son lancement, à des résultats commerciaux «encourageants» à même d'inciter à l'ouverture d'éventuelles lignes en provenance et à destination d'autres villes françaises et algériennes, notamment du Sud du pays.
Dans ce cadre, le chef de département commercial à la Compagnie «Air-Algérie», Yacine Amiyer, a fait savoir que «l'apport commercial réalisé durant la saison dernière par le vol Paris-Djanet devrait inciter la compagnie à reconduire ce service pour cette saison, à consolider le tourisme saharien et à médiatiser, par conséquent, les différentes destinations touristiques du Sud du pays».
Pour sa part, le directeur de la communication à Air-Algérie, Amine Andaloussi, a, lors de l'accueil du premier contingent des touristes étrangers à l'Aéroport de Djanet, souligné que cette ligne aérienne de Djanet devrait être renforcée, en perspective, par d'autres dessertes.
M. Andaloussi a indiqué, à ce titre, que le pavillon national tend, à travers la programmation de ces lignes directes, à attirer les touristes vers ces destinations et, partant, à promouvoir le tourisme saharien.
Interrogés, de nombreux touristes en visite dans la ville de Djanet se sont dits ''contents'' d'atteindre la région directement sans passer par d'autres points d'escale, de découvrir le Tassili, de côtoyer les habitants, et d'admirer les atouts touristiques foisonnants de l'Algérie et les sites naturels de splendeur dans cette région classée parmi les lieux incontournables à visiter.
La wilaya de Djanet avait accueilli, au titre de la saison touristique écoulée (2022/2023), pas moins de 5.335 touristes étrangers, représentant 37 nationalités étrangères, avec une tendance à la hausse, et plus de 21.000 touristes nationaux issus de différentes régions du pays, selon les données de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

R. R.

JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE DE SÉTIF

Cinq pays en lice

La wilaya de Sétif abritera du 14 au 18 février prochain, la deuxième édition des Journées du théâtre arabe. Dédié au défunt précurseur du théâtre sétifien Hassan Belkired, cette manifestation verra la participation de cinq pays et rendra hommage à la Palestine.

Organisée par l'Association culturelle l'Art de la créativité, les troupes théâtrales participant à cette deuxième édition proviennent de cinq pays : l'Algérie, l'Irak, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Tunisie. Des invités d'honneur du Jordanie, de la Libye et du Sahara occidental seront également présents.

Le jury pour cette deuxième édition sera présidé par le metteur en scène Ahmed Rezzag et composé du scénographe égyptien Hazem Shebl, d'Ahmed Hamid d' Irak, de l'écrivain et poète qatari Abderrahmane Ibrahim Ahmed, ainsi que de la comédienne algérienne Samira Sahraoui.

La cérémonie d'ouverture se tiendra comme à sa coutume à la maison de la Culture de la wilaya de Sétif et s'ouvrira avec la performance de l'artiste théâtral palestinien Ghannam Saber Ghannam, présentant une pièce intitulée "B'am Ayni 1948" (À travers mes yeux 1948). Ce spectacle rendra hommage à la Palestine, qui subit depuis quelques mois des atrocités et des crimes de guerre de la part de l'entité sioniste.

Six prix seront décernés aux lauréats, à savoir le grand prix Hassan Belkired, le prix de la meilleure mise en scène, le prix du meilleur texte, le prix de la meilleure scénographie, le prix de la meilleure interprétation masculine et féminine. Au programme aussi, une série de conférences et d'ateliers de formations, dirigés par des professionnels en 4e art.

La première édition avait vu la participation de cinq pays arabes et l'inclusion d'artistes tels que la célèbre comédienne Jordanienne Abir Aissa, de la libyenne Khadoudja Sabri, le tunisien Faouzi Ben Khalifa Ben Brahim et les algériens Dalila Nouar (actrice) et Lamri Kaouane (comédien et metteur en scène).

Ces Journées Arabes du Théâtre portent le nom de l'artiste regretté Hassan Belkired, une figure artistique et un pilier phare du mouvement national, qui s'est consacré de longues années durant, à la cause de la patrie. Né le 22 novembre 1905 à Constantine, il a eu une éducation autodidacte, évoluant entre différentes villes en raison des déplacements de son père. Son parcours l'a conduit à étudier à Constantine, puis à la Zitouna, au Caire et enfin à Istanbul, où il reçoit une formation dans le cinéma et l'opéra. De retour à Sétif, il a consacré son énergie à des actions militantes et créatives. Il a ouvert la première librairie arabophone en 1936 et fondé la première unité de scouts islamiques algériens. Il a également composé des chants nationaux et religieux pour les scouts, laissant un héritage important.

Malheureusement, sa vie a été écourtée. En 1957, il a été enlevé par le colonialisme et soumis à des tortures à Reggane, une épreuve cruelle infligée à lui et à 150 autres prisonniers. Disparu depuis, son héritage demeure celui d'un martyr héroïque ayant sacrifié sa vie pour la cause de son pays.

Meriem Djouder



PLAN PERMANENT DU SECTEUR SAUVEGARDÉ DU KSAR DE OUARGLA

Une étude sera lancée prochainement

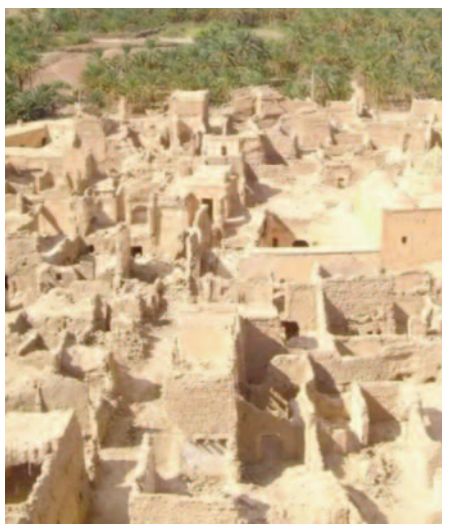
L'ÉTUDE DU plan permanent du secteur sauvegardé du Ksar de Ouargla pour le protéger et le préserver sera prochainement lancée, a indiqué avant-hier, la direction de la Culture et des Arts.

Selon la directrice du secteur, Fatma Bekkara, "il est prévu le lancement d'un appel d'offres national, janvier courant, afin de sélectionner un bureau d'études spécialisé qui s'occupera de la réalisation de cette étude, en prévision de l'inscription d'une opération de restauration de l'ensemble des biens culturels matériels du secteur sauvegardé".

La même source a expliqué que l'élaboration du plan en question se fera en plusieurs étapes, à commencer par un diagnostic de la situation actuelle, les mesures urgentes, l'analyse historique avant d'arriver à la version définitive du plan permanent du secteur sauvegardé.

Considéré comme un outil de gestion et de protection du patrimoine ksourien en remplaçant le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan permanent du secteur sauvegardé du Ksar de Ouargla a pour objectif de préserver ses composantes culturelles et architecturales.

L'opération, a poursuivi Mme Bekkara, contribuera également à mettre fin aux interventions illicites menées notamment par des habitants, et ce, afin de sauvegarder la valeur culturelle et patrimoniale du Ksar. Elle a en outre fait savoir que l'étude du plan permanent du secteur sauvegardé, initialement prévue pour 2014, a accusé un retard "considérable" en dépit de la promulgation de son texte juridique le 28 mars 2011, pour des raisons financières entraînant une réévaluation de l'opération. Dotée d'une enveloppe de 97,1 millions DA, la réalisation de cette étude, après la levée du gel et l'obtention de l'aval du ministère des Finances, permettra notamment de préserver le cachet architectural du Ksar de Ouargla.



Le Ksar a bénéficié en 2014 d'un projet commun entre le ministère de tutelle et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, pour la restauration de 150 bâtisses réparties sur les trois quartiers du Ksar (Béni-Sissine, Béni-Brahim et Béni-Ouaguine), a-t-on rappelé.

R. C.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN

Le chocolatier "Wonka" toujours en tête

LE FILM FAMILIAL "WONKA", sur le fabuleux chocolatier éponyme, s'est maintenu en tête du box-office nord-américain pour son quatrième week-end dans les salles obscures, selon les estimations publiées, avant-hier, par le cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Porté par la coqueluche d'Hollywood, Timothée Chalamet, le long-métrage fantastique a engrangé 14,4 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis et au Canada entre vendredi et dimanche. Le film cumule ainsi près de 165 millions de dollars de recettes au niveau domestique depuis sa sortie et plus de 300 millions mondialement. "Un résultat triomphal", selon le magazine spécialisé Variety.

"Wonka" narre les jeunes années du célèbre personnage de Roald Dahl dans le roman "Charlie et la Chocolaterie", Willy



Wonka, toujours coiffé d'un chapeau haut-de-forme. Entouré notamment d'Hugh Grant, surprenant en Oompa Loompa, et de Rowan Atkinson, Timothée Chalamet succède avec brio aux interprétations de Gene Wilder et de Johnny Depp.

En deuxième position, se hisse le film d'horreur "Night Swim" d'Universal et Blumhouse, qui raconte l'histoire d'une famille confrontée à une piscine hantée dans leur jardin, avec 12 millions de dollars pour sa première semaine d'exploitation. Il est suivi par "Aquaman et le Royaume perdu", long-métrage sur un super-héros océanique de Warner Bros., qui récolte 10,6 millions de dollars pour sa troisième semaine en salles.

A la quatrième place, le film d'animation "Migration", épopée comique d'une famille de canards, les Colvert, partis en direction de la Jamaïque, qui recueille 10,3 millions de dollars de recettes sur trois jours. La comédie romantique "Tout sauf toi" se maintient en cinquième position avec 9,5 millions de dollars pour sa troisième semaine d'exploitation.

R. C.

JEUX D'ÉCHECS/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE :

L'AS Sûreté nationale sacrée à Sidi Bel Abbes

L'ÉQUIPE de l'AS Sûreté nationale a été sacrée championne d'Algérie des échecs par équipes, à l'issue de la compétition, clôturée à l'école régionale de football à Sidi Bel Abbes. La formation de l'ASSN s'est imposée avec un total de 18 points, remportant neuf victoires durant les neuf rondes devant le club Cavalier Saldea de Bejaia et ceux de Bougie Club Echec, qui terminent respectivement deuxième et troisième. La formation de l'AS Sûreté nationale, championne d'Algérie par équipes, prendra part aux championnats arabes des clubs champions des échecs 2024, dont le lieu reste à désigner. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence de 90 minutes au finish, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre Rahmouni Madjid. Cette manifestation sportive de cinq jours, organisée par la ligue de wilaya de Sidi Bel Abbes des échecs, en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 68 échéphiles représentant 14 clubs de la division une. Au tournoi national d'accession, qui a regroupé 10 clubs de la division deux, disputé à la même date à Aïn Benian (Alger), deux clubs ont accédé en division une. Il s'agit de Himaya de Djelfa et la protection civile d'Oran.

COUPE D'ALGÉRIE (TIRAGE AU SORT) : JS KABYLIE - CR BELOUIZDAD CHOC DES 32E DE FINALE

LE TIRAGE au sort des 32e de finale effectué dimanche au Cercle national de l'Armée à Alger, a donné lieu à duel explosif entre la JS Kabylie et le quadruple champion d'Algérie, le CR Belouizdad, qui se déroulera le 3 février prochain à Tizi-Ouzou. L'ASO Chlef détenteur du trophée de l'édition-2023, affrontera le club de ligue 2 (amateur), l'AB Barika sur le terrain de ce dernier. Deux rencontres mettront aux prises des clubs de Ligue1, les deux promus cette saison, l'US Souf et l'ES Ben-Aknoun d'une part et le derby de l'Est, le NC Magra au CS Constantine d'autre part.

INFOS- VERTS . . .

. . . L'incroyable record du vétéran Nassim Akrour en coupe de France . . .

IL EST absolument inoxydable. Nassim Akrour, le buteur à la carrière inépuisable, vient de jouer de nouveau en Coupe de France. Année après année, son nom revient aux oreilles des observateurs du football français et rappelle à quel point sa carrière totalement folle a pris une dimension incroyable. En effet, Nassim Akrour est tout simplement devenu aujourd'hui, à 49 ans, le premier joueur de l'histoire de la compétition à disputer un match de Coupe de France au niveau des 32es de finale.

. . . Akrour joue avec Chambéry à 49 ans !

A VINGT minutes de la fin, l'attaquant ancien international algérien (18 sélections) qui évolue désormais du côté de Chambéry est entré en jeu face à Toulouse pour tenter d'inverser le cours de la soirée, alors que le TFC menait déjà 2-0. Et dire que dans six mois, Akrour passera le cap de la cinquantaine, toujours sur les terrains après une carrière commencée en... 1995 !

. . . Rayan Cherki égale un record de Mbappé

CHERKI rejoint les plus grands. Dans cette coupe de France, le jeune lyonnais égale Kylian Mbappé en tête des joueurs les plus précoces de la compétition. Nouveau record de précocité pour Rayan Cherki ! Sur leur compte X (ex-Twitter), Stats Foot révèle qu'à l'occasion de ce 32èmes de finale opposant Pontarlier, club de National 3, à l'OL, Rayan Cherki est devenu, ce dimanche 7 janvier, le deuxième joueur à avoir inscrit 8 buts en Coupe de France avant l'âge de 21 ans avec un club de Ligue 1 au 21ème siècle, égalant un certain... Kylian Mbappé ! Le milieu de terrain offensif de 20 ans, auteur de deux passes décisives jusqu'alors, reflète la bonne dynamique des Lyonnais qui sont, à l'heure actuelle, sur une série de quatre victoires consécutives, toutes compétitions confondues. De bon augure pour Cherki et l'OL...

Par Agences

LIGUE 1 MOBILIS /

ESS-CRB : Un choc à «six points» ce soir, à Sétif

Le stade du 8 mai 1945 de Sétif, vibrera ce mardi (18h00) avec le match en retard de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football qui mettra aux prises deux grands noms du football algérien, l'ES Sétif et le CR Belouizdad.



L'ES Sétif (2e - 20 pts), drivée par le coach français, Frank Dumas, s'est retrouvé dauphin du leader le MC Alger à la faveur d'une belle série de résultats, dont le dernier en date, la victoire à Magra aux dépens du NCM (1-0), grâce au buteur de l'équipe, Lahmeri Aymen. Les «Noir et Blanc» veulent continuer sur leur lancée devant un public tout acquis à leur cause, afin de réduire leur retard sur l'actuel leader à six points. Toutefois, l'adversaire du jour, le quadruple tenant du titre, le CRB (7e - 16 pts) qui compte quatre matchs en retard, en raison de son engagement en Ligue des champions africaine, n'a pas dit son dernier mot pour un cinquième sacre de rang. Les hommes du Brésilien Paqueta Marcos, exemptés lors de la 12e journée, face au MC El-Bayadh, victime d'un accident de la route, comptent revenir avec les trois points du match en misant essentiellement sur leur buteur attitré Wamba, auteur d'un doublé lors du succès face au CS Constantine (2-1). Une victoire des «Rouge et Blanc» à Sétif, les relancerait dans la course au titre, et surtout préparer idéalement leur prochain derby algérois prévu dimanche prochain face au MC Alger.

Le Programme : Match en retard (7e journée)

Mardi 8 janvier (18h00) :

A Sétif : ES Sétif - CR Belouizdad

DANS LE CADRE DES RENCONTRES PÉRIODIQUES DE CONCERTATION

Réunion du président de la FAF avec les présidents des clubs professionnels

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, s'est réuni dimanche avec les présidents des clubs professionnels de la ligue 1 Mobilis, dans le cadre des rencontres périodiques de concertation avec les acteurs du football, a indiqué lundi un communiqué de l'instance fédérale. Cette rencontre, élargie aux présidents des commissions juridictionnelles et au directeur national de l'arbitrage, a permis aux participants de débattre de plusieurs questions liées au déroulement du championnat de football professionnel, notamment la programmation des rencontres pour la phase retour, le nouveau projet de contrat du joueur professionnel, l'arbitrage ainsi que les questions en relation avec les organes juridictionnelles et décisionnaires, précise la FAF. Les présidents de clubs ont salué la politique de rapprochement et de communication instaurée par le président de la FAF dans un climat de confiance et de sérénité entre les clubs et la FAF. Ils ont saisi cette occasion pour souhaiter la réussite à notre équipe nationale à la veille de sa participation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2023).

HANDBALL -DIVISION EXCELLENCE (10E JOURNÉE) :

Fin de série pour le CRBM, le MRBB Co-leader

LE CRB MILA, leader du groupe A, du championnat national de handball a connu son premier revers de la saison après avoir été battu à domicile par son poursuivant l'ES Aïn Touta (27-28), vendredi, à l'occasion de la 10e journée de la Division Excellence. Après neuf victoires de rang, les Méluviens ont fini par marquer le pas. Ainsi, le CRBM (1e – 18 pts) a été piégé chez lui par son dauphin, l'ESAT (17 pts), qui compte un match en moins. De son côté, le HBC El Biar a pris le meilleur sur l'O. El Oued (30-27), dans l'autre big match de cette manche ayant mis aux prises le troisième (16 pts) au quatrième (12 pts). Concernant les autres rencontres de ce groupe, l'OM Annaba s'est également imposé en déplacement en damant le pion au MC Saida (25-26), l'IC Ouargla a battu l'ES Constantine (30-19), l'ES Arzew a gagné face au CHB Zighout Youcef (19-17), tandis que l'O. Maghnia a signé son deuxième succès de la saison en dominant le MM Batna (28-21).

LE MBB CO-LEADER DU GROUPE B

Dans la poule B, le MR Bordj Bou Arreridj a rejoint la JSE Skikda en tête du classement (18 pts). Intraitables depuis l'entame de l'exercice actuel, les Bordjiens ont déroulé face au CS Bir Mourad Rais (28-21), alors que les Skikdis n'ont pas disputé leur match face au CR Bordj Bou Arreridj (4e – 11 pts) en raison du report de cette partie. Comme pour le MRBBA, le groupe des poursuivants a également réussi sa sortie. Le MC Oued Tlélat (3e – 14 pts) et le C. Chelghoum Laïd (5e – 10 pts) ont battu, respectivement, l'OB Metlili Chaâmba (24-20) et le CRBEE Alger-Centre (24-29). Pour sa part, le NRKG Alger (6e – 9 pts) s'est fait surprendre par la JS Saoura (8e – 8 pts) en s'inclinant sur le score de 25 à 30. Quant au MC Alger, les Vert et Rouge l'ont emporté face à l'AB Barika (29-26).

BURUNDI - ALGÉRIE (MATCH AMICAL DE PRÉPARATION À LA CAN, AUJOURD'HUI 14H00, À LOMÉ) AU TOGO.

CAN /EN : Que les choses sérieuses commencent !

L'Équipe nationale algérienne entamera l'une de ses dernières étapes de préparation avant le grand rendez-vous de la CAN en affrontera, dans un match amical, l'équipe du Burundi qui a promis de sortir le grand jeu à l'occasion

Par Rabah Azizi.



Bien que les récentes séances d'entraînement aient adopté une ambiance plus décontractée, probablement pour relâcher la pression ou ajuster certaines stratégies, les choses deviennent sérieuses et la concentration allant s'intensifiant. Les « Verts » accélèrent désormais le rythme dans la dernière ligne droite de leur stage de préparation au Togo. Une énergie résolue a envahi le terrain, qui signale un retour à une préparation au slogan de « Que les choses sérieuses commencent » en anticipation de ce test contre le Burundi. De gros efforts qui ne se limitent pas à une simple préparation de cette ultime répétition mais s'inscrivent également dans la vision plus vaste d'obtenir d'excellents résultats lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 en Côte d'Ivoire, après une victoire nette et sans bavure (0-3) face aux hôtes, une bonne équipe locale du Togo très talentueuse selon le sélectionneur national, avant l'entrée en lice du 15 janvier. Les « Fennecs » se tournent désormais vers le Burundi, une sélection très abordable qui n'a jamais su battre son adversaire algérien. Attention quand même à ne pas se laisser surprendre et emporter une victoire très importante pour le moral juste avant le prestigieux tournoi africain prévu du 13 Janvier au 11 Février 2023. A huis clos, éloigné des regards des supporters et des reporters, dans le but de préserver la confidentialité des tactiques et stratégies du staff technique. Malgré cela, le onze type de l'équipe nationale commence à prendre forme progressivement après le peaufinage du coach. Il souligne néanmoins que : « le onze que j'ai l'intention de former pour la CAN pourrait ne pas être identique. Nous avons encore un match amical à disputer contre le Burundi avant cela, et nous ajusterons en conséquence d'ici là. » Quant à eux, les « Intamba mu Rugamba « du Burundi, conscients de la qualité des joueurs algériens, n'abdiqueront pas facilement. Animés d'une détermination inébranlable, ils mettront tout en œuvre dans le but de déjouer les attentes et surprendre Mahrez et ses coéquipiers. Enfin, juste avant le coup d'envoi de cette compétition, de nombreux experts et anciennes figures du football négligent souvent de citer l'EN parmi les favoris, bien que celle-ci fasse un retour en force depuis la déception de Japoma. Vahid Halilhodžić, ancien entraîneur de l'équipe algérienne, du Maroc et de la Côte d'Ivoire, ne sous-estime pas les «Verts». Il loue ce groupe solide, homogène et talentueux en affirmant que « l'équipe nationale algérienne possède le potentiel et la détermination nécessaires pour viser la victoire à la Coupe d'Afrique ». Selon le technicien bosniaque, « l'Algérie confirme depuis plusieurs années sa position parmi les meilleures équipes du continent, s'appuyant sur des capacités individuelles et collectives remarquables. La sélection algérienne maintient un niveau de jeu très élevé, grâce à la présence de joueurs à la fois jeunes et expérimentés ». À noter que le périple de l'Algérie à cette CANqui débutera dans moins d'une semaine, le 15 janvier, contre l'Angola, suivra une confrontation cruciale contre l'adversaire redoutable sur le papier, les Étalons du Burkina Faso, le 20 janvier. Ce match sera déterminant pour la trajectoire de l'équipe dans le tournoi. Espérons que nos «Fennecs» rééditeront leur performance de 2019, décrochant ainsi une troisième étoile dorée qui brillera fièrement au-dessus du croissant et de l'étoile rouge algériens.

R.A

ÉTIENNE NDAYIRAGIJE, SÉLECTIONNEUR DU BURUNDI : « L'ALGÉRIE, C'EST MON FAVORI DE LA CAN »

AVANT d'affronter l'équipe d'Algérie en amical aujourd'hui à Lomé (Togo), le sélectionneur national du Burundi, Étienne Ndayiragije, a indiqué que son groupe est prêt pour le match de préparation face aux Verts et fera tout pour livrer une bonne prestation. « Pour notre part, nous allons tout donner pour que notre match soit un bon test pour l'Algérie », a-t-il indiqué. Le premier responsable technique estime que vu le groupe dont dispose son homologue Djamel Belmadi et ses capacités, l'Algérie constitue, selon lui, le favori de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des nations, prévue du 13 janvier au 11 février en Côte d'Ivoire. « Outre son potentiel, l'équipe est bien préparée sur tous les plans et à mon avis, c'est elle qui sera sacrée. » Et d'ajouter : « Je l'espère pour l'Algérie. J'ai regardé son dernier match contre l'équipe nationale du Togo, je dis qu'elle est fin prête pour la compétition ».

AFFICHANT UNE GRANDE CONFIANCE EN LES POTENTIALITÉS DES VERTS

Vahid Halilhodzic voit grand pour l'Algérie en Côte d'Ivoire . . .

C'EST dans une interview au média Win Win que Vahid Halilhodzic, ancien sélectionneur algérien, a livré son sentiment sur la prochaine CAN. Une compétition « de haut niveau » selon lui avec « 6 ou 7 équipes qui rivaliseront pour le titre ». Mais Coach Vahid a visiblement une grande confiance en l'Algérie pour tirer son épingle du jeu. « L'équipe nationale algérienne a le potentiel et l'ambition pour remporter la Coupe d'Afrique, tout comme plusieurs autres équipes. L'Algérie confirme depuis plusieurs années que c'est l'une des meilleures équipes du continent avec ses grandes capacités individuelles et collectives. L'Algérie a un très gros niveau, avec des joueurs jeunes et expérimentés. Il y a toujours eu beaucoup de talents dans le football algérien. »

Halilhodzic conquis par Belmadi

Toujours très attaché à l'Algérie avec qui il a « vécu des moments inoubliables » et où il espère revenir rapidement mais « en tant que touriste », Halilhodzic lâche ensuite des mots forts sur Djamel Belmadi, se montrant certain que le sélectionneur peut guider les Fennecs vers une nouvelle aventure réussie. « Belmadi a réalisé un travail exceptionnel. Il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations (2019). Après chaque grand succès, les équipes font face à des difficultés pour maintenir leurs niveaux élevés, et cela arrive à toutes les équipes. Cependant, Belmadi gère l'équipe nationale algérienne de manière efficace. Il connaît bien la mentalité et le potentiel des joueurs, et les résultats parlent pour lui. »

POUR LUI, ILS FONT BIEN PARTIE DES FAVORIS

Les mots forts d'Emmanuel Adebayor pour les Fennecs

L'ALGÉRIE a reçu les compliments d'un certain Emmanuel Adebayor, la légende togolaise passée par Arsenal, Tottenham ou encore le Real Madrid. Qui succédera au Sénégal, tenant du titre de la Coupe d'Afrique des Nations ? À partir du 13 janvier, les meilleures nations du continent se feront face en Côte d'Ivoire pour tenter d'inscrire leur nom au palmarès. Parmi les favoris, on retrouve évidemment les Sénégalais, mais aussi le Maroc, le Nigéria ou encore... l'Algérie ! Les Fennecs, qui ont remporté le tournoi en 2019, avancent cachés jusqu'à présent, mais certains n'oublient pas de rappeler qu'ils font bien partie des favoris.

«Pourquoi ne pas remporter le titre»

Parmi eux, on retrouve Emmanuel Adedayor. La légende togolaise passée par Monaco, le Real Madrid, Manchester City, Tottenham ou Arsenal, a pris la parole après la victoire des Algériens 3-0 face au Togo A'. Selon lui, les Fennecs sont capables d'aller chercher ce sacre : «L'Algérie a une très bonne équipe on l'a vu face au Togo, je souhaite un bon courage pour la CAN et pourquoi ne pas remporter le titre. L'Algérie joue très bien avec le ballon, Bentaleb était très bon, il joue simple et prend souvent les bonnes décisions, avec Mahrez et Slimani, je pense qu'ils ont toutes leurs chances pour remporter la CAN, mais il faut se méfier de cette compétition. J'ai toujours eu de bons souvenirs avec l'Algérie, j'ai disputé plusieurs matchs en Algérie et c'était toujours agréable sur et en dehors des terrains, je vous souhaite une bonne chance pour la CAN», a-t-il ainsi indiqué.

ELLE A ENREGISTRÉ LE RETOUR DE M'BOLHI :

7e séance d'entraînement à Lomé, les «Verts» au grand complet

LA SEPTIÈME séance d'entraînement de la sélection nationale, depuis qu'elle séjourne à Lomé dans le cadre de son stage de préparation pour la CAN TotalEnergies – Côte d'Ivoire, s'est déroulée dimanche à 16h00, au lieu de 17h30 habituellement. Et c'est en présence, pour la première fois sur la pelouse du stade de Kégué, de l'effectif au grand complet avec le retour du gardien Raïs M'Bolhi et l'intégration de son compère Moustapha Zeghba, arrivé la veille après avoir été rappelé par le sélectionneur national Djamel Belmadi, que les Verts se sont exercés. Les 26 joueurs se sont réunis dans le rond central pour une petite causerie avant d'entamer le travail avec quelques exercices d'échauffement, des toros et des ateliers techniques. A chaque halte, le staff invite les joueurs à se désaltérer en raison d'un thermomètre et une humidité un peu plus élevés que d'habitude. La suite de l'entraînement a été consacrée au volet tactique avec une série d'oppositions sur des espaces différents puis une mise en place en prévision du second match amical contre le Burundi ce mardi à 15h00 au stade de Kégué. D'ailleurs, les coéquipiers d'Adam Ounas ont quitté le terrain vers 18h15, pour laisser la place à la sélection Burundaise afin d'effectuer sa séance d'entraînement. Les Verts s'entraîneront pour la dernière fois ce lundi 8 janvier, toujours dans la même enceinte, et à 15h00, soit à l'heure de la rencontre de mardi. Une façon qui leur permettra de s'adapter davantage aux conditions qu'ils retrouveront certainement lors de leur deuxième match de la CAN face au Burkina Faso à Bouaké le 20 de ce mois.



Les plus gros flops de la tech en **2023**

L'année 2023 a été rude pour de nombreuses stars de la techno… Twitter, le métavers, les NFT ou l'application Waze figurent parmi ceux qui ont souffert de dommages directs ou collatéraux. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne pourraient pas rebondir en beauté durant l'année à venir.

La reprise en main de Twitter par Elon Musk

Si l'un des cadres employés par Elon Musk avait procédé au rachat et à la réorganisation de Twitter, il se serait sûrement fait rabrouer par son boss. Oui, mais l'homme le plus riche du monde n'a de comptes à rendre qu'à lui-même et peut gaiement se montrer dépensier. Car faisons les comptes : Musk a dû lâcher 44 milliards de dollars pour absorber Twitter à la fin 2022.
Il a alors redonné aux conspirationnistes et autres tribuns une parole débridée. Et il a même cru bon de rebaptiser le réseau sous le mystérieux label X. Moralité, même Elon Musk a dû le reconnaître : ce réseau social qui était prisé par les intellectuels a pour la première fois vu son nombre d'abonnés reculer (13 % des usagers actifs ont déserté) et a perdu 72 % de sa valeur ! De quoi formuler une plainte contre X...

Le putsch raté sur OpenAI

Fin novembre 2023, l'un des six membres du conseil d'administration de OpenAI, Ilya Sutskever, un geek à l'ancienne, lance une offensive surprise et parvient à faire éjecter le très populaire Sam Altman, fondateur de la société qui a créé le produit phare de l'année, ChatGPT. Mais rien ne se passe comme prévu. Habile, le P.-D.G. de Microsoft propose d'intégrer Altman et les centaines d'ingénieurs démissionnaires ! OpenAI court à la catastrophe et puis, coup de théâtre, Altman est réintégré en fanfare, tandis que Sutskever connaît la situation de l'arroseur arrosé : exit !

Le métavers : gare aux prototypes !

Au début de l'année 2023, Zuckerberg avait cru bon de prophétiser : « le métavers deviendra aussi essentiel que les smartphones ». Facebook avait même été rebaptisé Meta... À la mi-2023, les chiffres tombent : Horizon Worlds, le prototype lancé à la va-vite par Meta n'a rapporté que 470 000 dollars et cet univers virtuel est si peu fréquenté que ses ruelles sont vides. Copie à revoir.

Les NFT aux oubliettes

Disney, Starbucks, Nike... Chacun voulait sa part du gâteau mirobolant de la technologie des NFT (de l'anglais non-fungible token), ces certificats qui apportent un caractère unique aux œuvres numériques. L'artiste Beeple avait fait sensation en vendant une création à 69 millions de dollars chez Christie's.
Et certains artistes se vantaient d'avoir leur Cryptopunk. Hélas, la déroute de bastions majeurs de la cryptomonnaie en 2022 (Terra Luna, FTX...) a rejailli sur le secteur des NFT dont le déclin s'est apparenté à une chute libre dès la fin août 2023.

Gemini, concurrent de ChatGPT : gare aux démos truquées

Il était difficile de ne pas ressortir abasourdi par la démo que Google a prodiguée le 6 décembre de son ChatGPT-killer : Gemini. Le vol d'oiseaux en formation se voyait instantanément traduit dans le programme Python correspondant.
Las, rapidement, bien des observateurs ont remarqué que la démo était bonifiée à l'excès. Le clip de Google avait magiquement raccourci les délais d'exécution et aussi la taille des requêtes, « par souci de brièveté », a pudiquement confessé la société de Californie. Qui plus est, Google avait établi la comparaison avec l'avant-dernière version de ChatGPT ! Le géant de la recherche a au moins démontré sa compétence dans le montage vidéo.

Le moteur de jeu vidéo Unity : pan sur le bec !

C'est l'un des outils les plus utilisés par l'industrie du jeu vidéo - il est notamment à la base du jeu phénomène Among Us. En septembre 2023, une annonce tombe. Unity veut désormais ponctionner 0,20 dollar sur chaque jeu exploitant son moteur ! Pour de nombreux studios, autant mettre la clé sous la porte ! La grogne a été telle que Unity a dû se rétracter et son P.-D.G., John Riccitiello, a été prié d'aller proposer ses services ailleurs.

Waze perd le nord

Waze, application GPS ultra-populaire en France, avait été intégrée par Google en 2021 et a souffert des restrictions qui ont touché la plupart des géants de la tech en 2023. En juin, Waze a fait l'objet de nombreux licenciements. Et la qualité s'en est ressentie. Sur les stores d'Apple comme de Google, les avis négatifs se sont multipliés, les usagers reprochant aux versions récentes de ne pas toujours être stables : plantages, pertes de connexion... Une reprise en main s'impose.

Dell annonce ses nouveaux XPS, avec un design (enfin) actualisé en grand format



APRÈS deux années d'un manque de cohérence assez frustrant sur le plan esthétique, la gamme XPS se transforme chez Dell en ce début d'année 2024. Au menu : trois versions de 13, 14 et 16 pouces respectivement, dotées d'un design uniformisé et des derniers processeurs Intel « Meteor Lake »… dopés à l'IA.

Les PC portables star de Dell n'attendront donc pas l'ouverture du CES 2024 (le 8 janvier prochain à Las Vegas) pour s'exhiber devant la presse. Avec quelques jours d'avance, le constructeur texan dévoile en effet trois nouveaux modèles de 13, 14 et 16 pouces respectivement. Ces derniers apportent à la gamme la cohérence qu'elle avait perdue, en étendant à l'ensemble des modèles 2024 un look moderne, proche de celui que nous avons appris à connaître avec l'étonnant XPS 13 Plus.

Le look du XPS 13 Plus a déteint (et c'est tant mieux !)

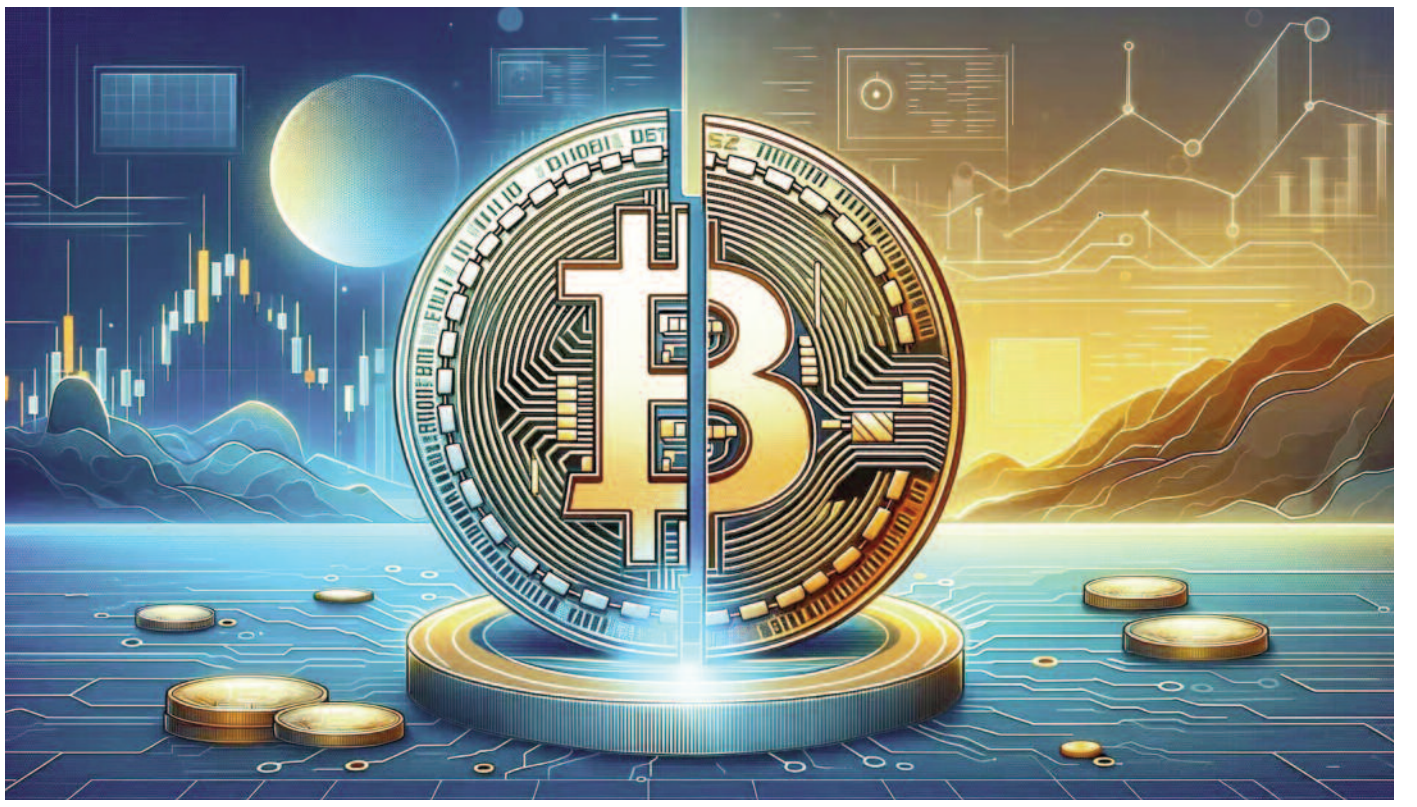
Commençons par évoquer le remaniement voulu par Dell.
À la place des modèles de 15 et 17 pouces qui cohabitaient depuis environ 3 ans, Dell opte cette année pour un grand modèle intermédiaire de 16 pouces.
Le XPS 13 Plus est pour sa part remplacé par un modèle de 14 pouces, tandis que le XPS 13 « classique » est maintenu dans la gamme, mais en adoptant un design proche des anciens XPS 13 Plus. En clair, tout change.
Et si Dell ne l'admettra probablement pas, l'idée est sûrement de concurrencer Apple et ses MacBook Air sur le terrain de l'ultraportabilité… ainsi que les MacBook Pro 14 et MacBook Pro 16 auprès des power users.En adoptant ces nouveaux formats 14 et 16 pouces, Dell a aussi les mains libres pour ajouter de plus grosses batteries à ses XPS (69,5 Wh pour le modèle 14 pouces, par exemple, contre 55 Wh auparavant sur le XPS 13 Plus), ainsi que des composants plus performants.
Cette évolution induit aussi quelques changements de design plus modestes. La barre de commandes tactiles du XPS 13 Plus est par exemple reprise sur les trois nouveaux XPS, mais sous la forme d'une option, tandis qu'une touche dédiée à Windows Copilot est désormais incluse à droite de la barre d'espace.

Meteor Lake et Ada Lovelace aux manettes

Côté fiche technique, le XPS 14 pourra embarquer jusqu'à un Core Ultra 7 165H, couplé à un maximum de 64 Go de LPDDR5x et à une RTX 4050 (30 W). Dans sa meilleure configuration, le XPS 13 embarquera le même processeur et autant de mémoire vive, mais cette fois sans carte graphique dédiée ; tandis que le nouveau XPS 16 s'armera pour sa part au maximum d'un processeur Intel Core Ultra 9 185H, couplé à 64 Go de RAM et à une RTX 4070 (60 W).
Ce modèle sera d'ailleurs alimenté par une grosse batterie de 99,5 Wh, rechargeable à l'aide d'un chargeur 130 W.

Bitcoin : pourquoi il faut se préparer au halving d'avril 2024 ?

Au printemps 2024, Bitcoin va connaître une opération mathématique qui va aboutir à diviser par deux son rythme de production. Jusqu'à présent, ces « halvings » ont entraîné de fortes montées de son cours...



Début avril 2024 (ou peut-être vers la fin mars), un événement majeur, baptisé « halving », va se produire dans l'histoire du Bitcoin. Si l'on s'en tient à ce qui s'est produit jusque-là, cette opération devrait logiquement aboutir à une montée spectaculaire du cours de cette monnaie...

La sage idée de Satoshi Nakamoto

Satoshi Nakamoto, l'inventeur présumé de Bitcoin - resté inconnu à ce jour - a conçu cette cryptomonnaie suite au krach financier qui a frappé le monde en 2008. Il a donc souhaité lui intégrer des mécanismes protecteurs, à même d'éviter que son cours puisse jamais s'écrouler à l'excès. Il a notamment voulu éviter l'effet « planche à billets ».

Des conséquences de la planche à billets

C'est bien connu : plus un État dépense, plus il est en mesure d'engendrer des dettes. L'une des solutions imaginées consiste à faire fonctionner la « planche à billets » : de nouveaux euros ou dollars sont imprimés et le gouvernement peut alors rembourser plus aisément ses dettes. Pourtant, cette « monnaie de singe » ne correspond pas à une production réelle de biens, et donc elle perd peu à peu sa valeur.

La règle des 21 millions de BTC

Pour éviter une telle pratique, Nakamoto a fait en sorte que Bitcoin ait un statut comparable à l'or et ne soit ainsi disponible qu'en quantité limitée. Il a établi une règle : il n'y aura jamais que 21 millions de BTC (bitcoins) et pas un de plus.

Pour y parvenir, Nakamoto a établi le principe du « halving » (division par deux).

Une division qui a lieu tous les 4 ans

Comment fonctionne le « halving » ? Tous les quatre ans, le rendement en Bitcoin des opérations de minage (production de BTC) est divisé par 2. Ce rythme est censé correspondre à l'augmentation de la puissance de calcul des ordinateurs. La production de BTC a donc suivi cette évolution :

à l'origine, en 2009, 50 nouveaux bitcoins étaient créés toutes les 10 minutes ;

le 1er halving a eu lieu le 28 novembre 2012 : 25 bitcoins émis toutes les 10 minutes ;

2e halving à la mi-2016 : ce nombre s'est réduit à 12,5 ;

3e halving : le 11 mai 2021, la production de bitcoins est tombée à 6,25 en 10 minutes.

Une valeur multipliée par 4 ?

Si l'on s'en tient à ce qui s'est passé lors des précédents « halvings », la valeur du BTC devrait théoriquement être fortement multipliée au cours des mois à venir : ainsi, en 2013, suite au 1er halving, le cours du BTC est passé de 13 $ à 1 152 $;

suite au 2e halving, le cours a progressivement monté, passant de 664 $ à 17 760 $; après le 3e halving, il est passé de 9 774 $ à 67 549 $.

Comment expliquer de telles montées ?

Par la loi de l'offre et de la demande. Dans la mesure où les BTC deviennent plus rares, leur prix est censé monter. Et de fait, depuis la fin 2023, cette cryptomonnaie a repris son ascension. Il reste que l'avenir est un livre grand ouvert.

Un smartphone Tesla ? Le point sur les rumeurs d'un projet annoncé « révolutionnaire »



ALLONS-NOUS bientôt assister au lancement d'un smartphone Tesla ? L'idée n'est pas si folle au vu du parcours d'Elon Musk, qui a notamment racheté Twitter sur un coup de tête. Un tel smartphone pourrait proposer des fonctionnalités inédites en s'appuyant sur les technologies développées par les différentes entreprises du milliardaire.

Elon Musk pourrait bientôt lancer son propre smartphone, en tout cas à en croire les rumeurs. Il s'agit d'une idée qui a fait surface pour la première fois en 2021, et qui revient de plus en plus. Les rumeurs suggèrent qu'il serait doté de technologies révolutionnaires, et sortirait sous le nom « Tesla Pi 5G ». Elon Musk n'a pour l'heure rien confirmé, même s'il a indiqué en 2022 que « s'il n'y a pas d'autre choix, je ferai un smartphone alternatif » en réponse à une spéculation que Google et Apple pourraient virer Twitter (X) de leurs magasins d'applications.

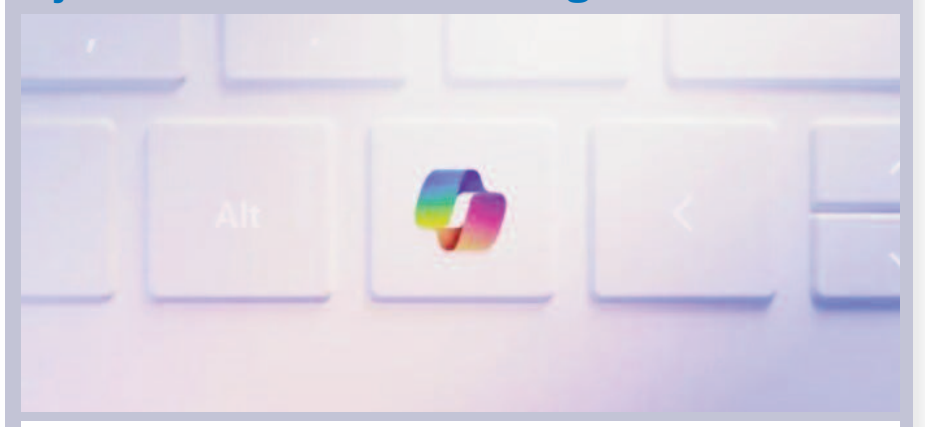
Certains évoquent la possibilité d'une connexion directe à un implant Neuralink pour la commande par la pensée, ou de fonctionnalités en lien avec les voitures Tesla, le réseau par satellites Starlink, ou encore de la présence d'un panneau solaire. En ce qui concerne une connexion avec Neuralink, nous sommes plutôt dans le domaine de la science-fiction, puisque l'implant est très controversé après des décès de singes cobayes, et que les premiers tests sur l'Homme commencent tout juste.

Connexion satellite, recharge solaire et intelligence artificielle

Toutefois, une fonctionnalité Starlink est tout à fait plausible, puisque la firme a annoncé la fonction Direct to Cell, qui permettra à tous les smartphones 4G et 5G d'envoyer des SMS par satellite à partir de 2024, avec le lancement des appels et données à partir de 2025. Pour les voitures Tesla, il existe déjà une application mobile pour les fonctionnalités de base (déverrouillage, média...), mais un smartphone Tesla pourrait proposer des fonctionnalités exclusives. Enfin, pour la recharge solaire, ce n'est pas farfelu puisque Tesla fabrique déjà des panneaux solaires.

De plus, il serait difficile d'imaginer qu'Elon Musk sorte un smartphone sans y intégrer Grok, l'intelligence artificielle « anti-woke » développée par son entreprise xAI. Concernant les autres caractéristiques et le prix, tout n'est que pure spéculation. Les rumeurs le situent à un prix entre 800 et 1 200 dollars, ce qui permettrait de bénéficier d'un processeur et d'une caméra haut de gamme.

Microsoft fait évoluer le clavier de ses PC en ajoutant une touche d'intelligence artificielle



UN BOUTON COPILOT va apparaître sur les claviers des ordinateurs fonctionnant dans l'univers Windows – très implantés dans les entreprises. Il permettra d'activer des outils d'intelligence artificielle générative, dont le fameux ChatGPT.

C'est une simple évolution dans l'ergonomie des outils informatiques, mais elle traduit une transformation de fond qui concerne tous les usages numériques. Au cours de l'année 2024, de nouveaux claviers, consacrés aux ordinateurs fonctionnant sous le système d'exploitation Windows de Microsoft, vont intégrer une touche « Copilot », donnant accès aux outils d'intelligence artificielle (IA) générative, développés ou promus par le géant de Redmond (Etat de Washington), a-t-on appris, jeudi 4 janvier. Ceux-ci permettent notamment de générer des contenus (texte, image, chanson, code informatique) à partir d'une simple requête et avec une qualité proche de la production humaine.

Pour Microsoft, il s'agit de la modification la plus significative sur les claviers utilisés par ses utilisateurs depuis l'introduction, en 1994, du bouton « Menu » frappé du logo Windows. En effectuant ce dépoussiérage, la firme américaine envoie un message fort sur sa stratégie dans les années à venir. « Nous considérons cela comme un nouveau moment de bascule », a commenté Yusuf Mehdi, vice-président de la compagnie, qui poursuit : « Cela simplifiera non seulement l'expérience informatique des utilisateurs, mais l'amplifiera également, faisant de 2024 l'année du PC avec IA. »

Concrètement, l'entreprise compte doper tous ses logiciels avec les capacités permises par l'intelligence artificielle.

En Suède, les élèves du lycée sont payés 187 dollars par mois pour aller à l'école !



Beaucoup d'écoles et d'universités à travers le monde ont des programmes de bourses et de subventions pour leurs élèves et étudiants, mais les écoles secondaires de la Suède ont des bourses un peu particulières, en effet, les élèves suédois entre 16 et 20 ans reçoivent 187 dollars par mois pour aller à l'école, ils doivent en fait assister à tous les cours pour qu'ils puissent acquérir cette bourse.

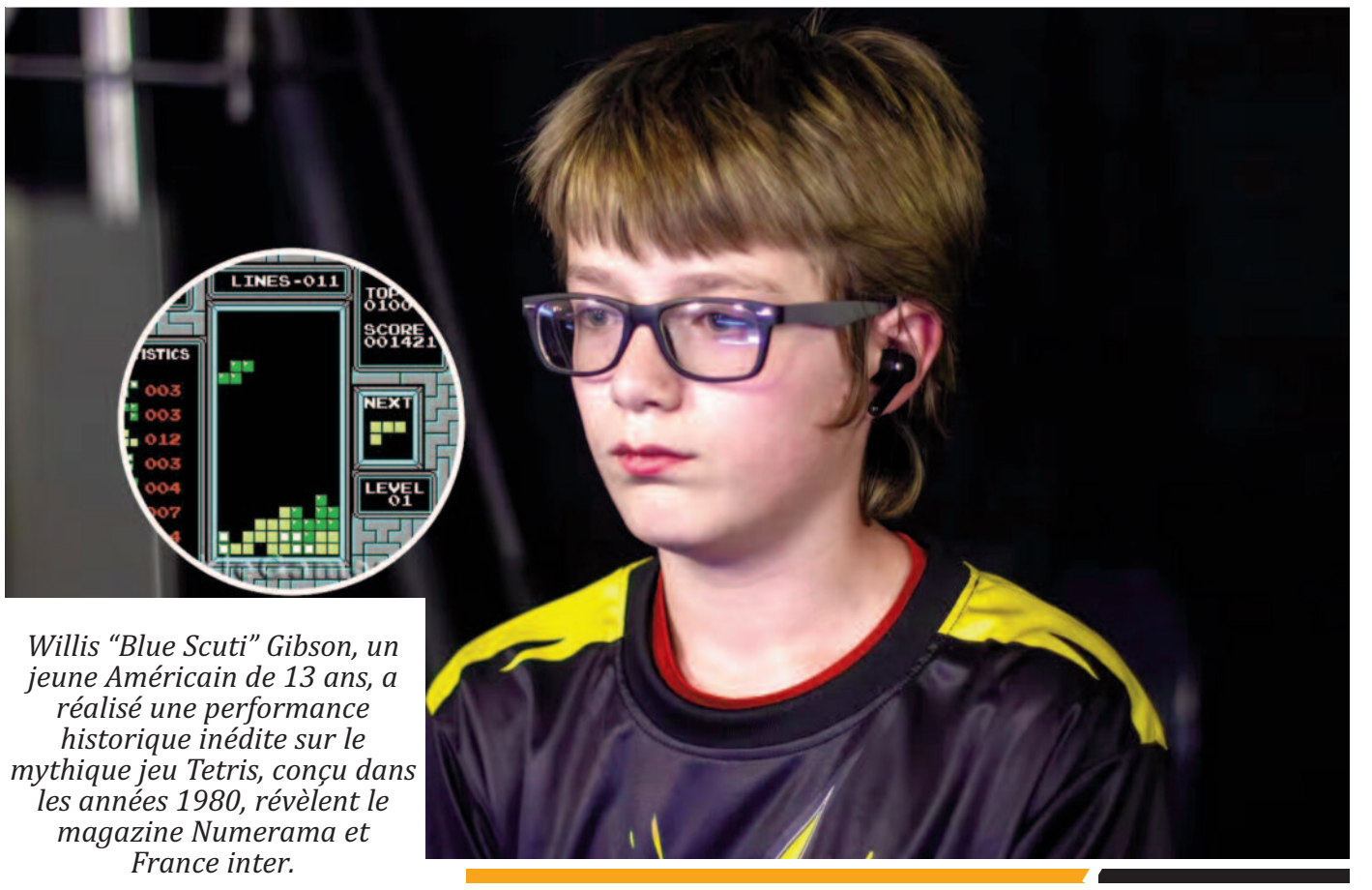
Le musée national du Bardo abrite la plus grande collection de mosaïques romaines du monde !



Tristement rendu célèbre par l'attentat sanglant du 18 mars 2015 à Tunis, le musée national du Bardo est le plus important de la Tunisie et le second musée de l'Afrique après le musée égyptien du Caire.
Inauguré en 1888, le musée héberge des milliers d'objets qui retracent l'histoire de la Tunisie, une histoire riche en raison de la position géostratégique du pays qui a attiré toutes les civilisations méditerranéennes, de la préhistoire à l'époque punico libyque, passant par les périodes romaine, paléochrétienne et hellénistique, avec les séquences vandale et byzantine jusqu'à la période islamique.
Le musée national du Bardo est surtout connu pour la collection de mosaïques qu'il expose, en effet, il possède une exceptionnelle collection de mosaïques romaines qui est considérée comme la plus riche et la plus importante dans le monde.

LE SAVIEZ VOUS

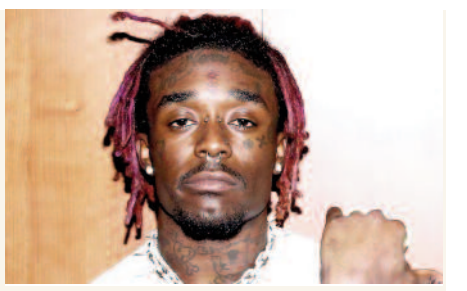
Un garçon de 13 ans devient le premier joueur à "vaincre" Tetris



Willis "Blue Scuti" Gibson, un jeune Américain de 13 ans, a réalisé une performance historique inédite sur le mythique jeu Tetris, conçu dans les années 1980, révèlent le magazine Numerama et France inter.

"Blue Scuti" a en réalité réussi l'exploit de "planter" la version NES du célèbre jeu de puzzle, sortie en 1988, en résistant à l'accélération démentielle de la chute des blocs... jusqu'au 157e niveau de difficulté. Aucun être humain n'y était parvenu avant lui, souligne France inter. En effet, seule une IA avait jusqu'à présent atteint ce stade ultime, ingérable pour la technologie de la console Nintendo, à l'époque.
Le jeune garçon, phénomène de l'e-sport, a publié la séquence, longue d'une quarantaine de minutes particulièrement intenses, sur son compte YouTube ce 2 janvier.
La performance a cependant été réalisée quelques jours avant le passage à l'an neuf. Le prodige, très ému (extrait visible à 38'28"), a dédié son record à son père, Adam Gibson, tragiquement décédé en décembre dernier.
Cette session de Tetris est historique à plus d'un titre puisque "Blue Scuti" a également pulvérisé les records de score, du niveau atteint, du nombre de lignes (plus de 1.500) accumulées et 19 autres dans diverses sous-catégories. Cette prouesse a par ailleurs été rendue possible par l'adoption d'une nouvelle technique: le "rolling". Elle permettrait d'effectuer "20 mouvements à la seconde, contre 13" pour l'ancienne technique (l'hypertapping) prônée jusqu'alors.

Le rappeur américain Lil Uzi Vert va devenir le premier humain à acheter une planète



LE RAPPEUR américain Lil Uzi Vert est en train d'acheter WASP-127b, une exoplanète située à quelque 522 années-lumière de la Terre. Une transaction souhaitée discrète mais révélée par la compagnie d'Elon Musk, la chanteuse Grimes.
Le rappeur américain Lil Uzi Vert a annoncé jeudi 22 juillet sur Twitter être "en train de travailler" à l'achat de la planète WASP-127b. Si la transaction a bel et bien lieu, l'artiste de 26 ans deviendra le premier humain propriétaire d'une planète.
"J'ai essayé de surprendre tout le monde", a-t-il commenté ajoutant l'emoji "chut" et d'autres symboles représentant des dollars et la Terre à sa publication.
La volonté de discrétion du rappeur n'a cependant pas été respectée. Son achat a été révélé par la chanteuse Grimes. La petite amie d'Elon Musk a réagi jeudi 22 juillet à une publication montrant une "représentation artistique" de WASP-127b. L'objet céleste y est décrit comme une "exoplanète gazeuse géante 1,4 fois plus grande que Jupiter en orbite autour d'une étoile naine jaune".

Espagne

Il braque une station-service mais... paie son soda avant de partir

Il avait tenu à payer son soda avant de quitter les lieux de son forfait: un jeune Espagnol a été interpellé après avoir dévalisé avec un complice une station-service dans le sud de l'Espagne, a annoncé vendredi la police.

Le jeune homme, encore mineur, est accusé d'avoir attaqué le 2 janvier au soir, avec son acolyte, cette station-service située près de Malaga, en Andalousie, à l'aide d'une arme de poing factice. "Après avoir menacé les employées, il s'est emparé de l'argent de la caisse, soit environ 2.000 euros", raconte dans un communiqué la police. "Curieusement, il a décidé de payer le soda qu'il avait attrapé sur un présentoir avant de prendre la fuite", ajoute-t-elle.

Arrêtés 48 h plus tard

Le jeune homme et son complice, accusé de lui avoir prêté l'arme factice et de lui avoir fourni des indications durant le braquage, ont été identifiés et interpellés après seulement 48 heures d'enquête, précise le communiqué. Lors de sa garde à vue, l'un des deux jeunes "a spontanément déclaré aux policiers (...) qu'il avait l'intention d'acheter une trottinette avec l'argent volé", indique la police.



Des traces de crème solaire retrouvées dans les glaces de l'Arctique

Des chercheurs vénitiens ont découvert des traces de produits chimiques communément utilisés dans les protections solaires dans les glaciers des îles du Svalbard, en Arctique.



- *Persévérance : on a suivi la préparation du voilier en Arctique*

Une nouvelle étude publiée le 7 novembre 2023 dans la revue scientifique Science of the Total Environment atteste que des chercheurs ont retrouvé des traces de produits chimiques présents dans les protections solaires dans la neige du Nord-Ouest du Spitzberg, en Arctique.
L'étude a été menée entre avril et mai 2021 par des chercheurs de l'université de Ca' Foscari, à Venise, de l'Institut des sciences polaires d'Italie et du Centre universitaire de Svalbard. Leur objectif ? Mesurer les concentrations de produits chimiques préoccupants dans la neige du Nord-Ouest de Spitzberg et tracer leur origine.

Des contaminants néfastes pour la faune aquatique

Pour ce faire, les scientifiques ont collecté des échantillons sur cinq glaciers de la péninsule de Brøggerhalvøya. Certains d'entre eux se situent près d'établissements humains, d'autres se trouvent dans des zones beaucoup plus reculées.
Les résultats sont pour le moins inquiétants, puisque l'équipe a détecté des composés présents dans les protections solaires, tels que des parfums et des filtres UV, dans les glaces de l'Arctique.
"Nous avons identifié pour la première fois des contaminants tels que la benzophénone-3, l'octocrylène, le méthoxycinnamate d'éthylhexyle et le salicylate d'éthylhexyle dans la neige arctique", a souligné Marianna D'Amico, doctorante en sciences polaires à l'université Ca' Foscari de Venise et autrice principale de l'étude.

L'importance du transport atmosphérique

Les effets néfastes de ce type de produits chimiques, dont certains sont des perturbateurs endocriniens, ne sont plus à démontrer. Ils impactent également les organismes aquatiques. "Des composés chimiques comme l'oxybenzone sont susceptibles de s'infiltrer dans l'eau puis d'être absorbés par les coraux.
Ces substances peuvent alors perturber la reproduction et le cycle de croissance des coraux, conduisant ainsi à leur blanchissement", rapportait déjà National Geographic dans un article publié le 14 mai 2018.
Cette étude constitue la première enquête complète sur les résidus de produits de soins personnels dans l'Arctique. "Nos résultats démontrent le rôle du transport atmosphérique
à longue distance dans l'acheminement de ces contaminants émergents vers les régions éloignées", a détaillé Marco Vecchiato, chercheur à l'université de Ca' Foscari et coauteur.
Surtout, elle soulève la nécessité de continuer les recherches et de renforcer la surveillance et la protection de l'écosystème arctique.

Le puissant télescope ALMA révèle la "danse céleste" d'une étoile mourante avec son partenaire solaire

GRÂCE au puissant télescope ALMA situé au Chili, une équipe internationale de scientifiques a percé les mystères cosmiques entourant la géante rouge W Aquilae. Cette étoile mourante serait selon eux au cœur d'une "danse stellaire" avec un partenaire semblable à notre Soleil.
Imaginez une planète lointaine sur laquelle on n'observerait non pas un, mais deux couchers de soleil(s)… Vue de l'esprit ? Certainement pas ! Dans notre galaxie, près de la moitié des étoiles forment des duos ou des trios. Cependant, la façon dont ces "partenaires stellaires" façonnent le destin l'un de l'autre demeure relativement mystérieuse.
Une nouvelle étude dirigée par des chercheurs de l'université Monash (Australie) et publiée dans Nature Astronomy (3 janvier 2023) lève en partie le voile sur ces relations célestes.

Anomalie cosmique

Ces travaux inédits portent sur W Aquilae, une géante rouge froide de la constellation de l'Aigle. Cette étoile au crépuscule de son existence s'est débarrassée de ses couches externes dans un "vent stellaire spectaculaire", écrivent les chercheurs dans un communiqué. À l'aide du télescope "Atacama Large Millimeter Array" (ALMA), un radio-télescope ultra-puissant basé au Chili, ils ont détecté des émissions moléculaires inattendues d'un côté de l'étoile. Or, cette anomalie cosmique ne pouvait être expliquée que par l'implication d'une "étoile compagne" plus chaude, souligne le Dr Taïssa Danilovich de l'université Monash, auteure principale de l'étude :

"Dès que nous avons remarqué l'émission particulière de nitrure de silicium d'un côté, nous avons su que quelque chose d'extraordinaire était en train de se produire."

Ce partenaire n'est autre qu'une étoile de type solaire, à la durée de vie plus longue. Un compagnon qui avait certes déjà été détecté auparavant, mais dont on ignorait jusqu'ici l'influence sur la géante rouge avec lequel il partage la "scène cosmique".

Danse avec les stars

Les simulations informatiques réalisées par l'équipe de scientifiques ont produit un schéma prenant la forme d'anneaux concentriques vus de côté. Or, ces modèles ont été confirmés "de manière éclatante" par les données du télescope ALMA, elles-mêmes complétées notamment par celles, historiques, du télescope spatial Hubble.
D'après leurs nouveaux résultats, la géante rouge et son partenaire solaire sont engagés dans une "danse céleste" sur une orbite "très elliptique", et dont le "cycle envoûtant" s'accomplit en une durée d'environ un millénaire.
Les implications de cette découverte dépassent le système W Aquilae, écrivent les auteurs. La technique utilisant ALMA pour détecter les signatures chimiques laissées par les rencontres stellaires passées promet en effet de dévoiler les "compagnons cachés" d'autres étoiles mourantes énigmatiques, enveloppées dans la poussière cosmique. Tout un programme…

A quoi va servir l'ascenseur lunaire développé par la Nasa ?



AVANT le retour effectif des astronautes sur la Lune, la NASA teste l'ascenseur qui leur permettra de descendre sur la surface lunaire.
Artemis est le nom du programme spatial de la NASA qui doit emmener des astronautes sur la Lune. On connaît déjà les membres de l'équipage d'Artemis 2, Gregory Reid Wiseman, Christina Koch, Jeremy Hansen et Victor Glover, qui s'envoleront en novembre 2024 pour un voyage non pas sur, mais autour de la Lune. Une étape indispensable avant les missions Artemis 3 et 4 qui verront des astronautes retourner sur la Lune, plus de 50 ans après l'alunissage d'Apollo 17 le 11 décembre 1972.
Un retour prévu initialement en 2025 mais dont la perspective est aujourd'hui incertaine, notamment en raison du retard pris par SpaceX dans la mise au point de son alunisseur Starship et par Axiom, dont les combinaisons sont toujours en développement. Mais ces difficultés n'empêchent pas la NASA de continuer à préparer ces missions.

L'ascenseur servira à transporter les astronautes et du matériel à la surface de la Lune

Un ascenseur sur la Lune ? Il ne s'agit pas d'un roman de Jules Verne mais bien de la réalité. Le HLS de Starship transportera deux astronautes depuis le vaisseau spatial Orion jusqu'à la surface de notre satellite. Il servira d'habitat aux membres de l'équipage pendant leur séjour d'environ une semaine sur la Lune, avant de les ramener sur Orion. Pour circuler entre la zone habitable de Starship, située au sommet de l'alunisseur, et la surface lunaire, les astronautes emprunteront un ascenseur. Ce dernier servira également à transporter du matériel.

Hiver et Santé :
Conseils, virus, alimentation, se soigner

Angine, rhume, grippe, gastro, bronchite... Comment reconnaître les premiers symptômes des virus de l'hiver ? Quelle prévention ? Quelles solutions naturelles ? Quelle alimentation ? Conseils adultes/enfants pour être en pleine forme !



BIEN-ÊTRE

Epidémies saisonnières, microbes et virus de l'hiver peuvent nous mettre complètement à plat ! Comment ne pas attraper la grippe ou la gastro cette année ? Quelles solutions naturelles en cas de nez bouché ou de mal de gorge ? Quels conseils chez l'enfant ? Tour des solutions avec nos experts.

Actus : les dernières infos autour des maux de l'hiver

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagion, incubation
Grippe : épidémie en janvier 2024, carte, symptômes
Lait de poule : la boisson santé de l'hiver
Intoxication au monoxyde de carbone : c'est quoi, combien de temps dans le sang ?
Bronchiolite chez les bébés : épidémie en cours, jusqu'à quel âge ?
Quelles sont les grandes épidémies de l'hiver ?
► La grippe : entre novembre et avril (avec un démarrage le plus souvent fin décembre/début janvier)
► La bronchiolite : entre mi-octobre et mi-mars (avec un pic en décembre)
► La gastro-entérite : entre décembre et avril (avec un pic souvent observé au cours des deux premières semaines de janvier).
► La bronchite : entre octobre et mars

Conseils : comment prévenir et soigner les maux de l'hiver ?

Avez-vous en tête les bonnes astuces pour repousser les microbes de l'hiver ? Que manger et boire pour aider votre organisme à lutter contre ? Quels sont les bons gestes à mettre en pratique chaque jour dès l'arrivée de l'automne ? Réponses ci-dessous.

Alimentation : que manger en hiver ?

Les super-aliments de l'hiver
En hiver, nos défenses immunitaires sont affaiblies et notre organisme est mis à rude épreuve. Pour retrouver de la vitalité et optimiser son capital santé, jetez votre dévolu sur les super-aliments. Lesquels choisir ? Comment les consommer ? Conseils de Vanessa Lopez, naturopathe.

Les remèdes et solutions naturels de l'hiver



Plantes, huiles essentielles, remèdes de grand-mère... De nombreuses solutions naturelles peuvent venir en renfort des traitements classiques (ou à la place sous couvert d'avoir eu l'avis d'un médecin ou pharmacien spécialisé) contre les affections hivernales. Conseil, mode d'emploi, contre-indication : on vous guide.



Miel : bienfaits santé, dangers, mieux que le sucre ?



Brûlure, cicatrisation, toux... Le miel est un très bon remède naturel. Son action est toutefois différente selon sa composition et sa qualité. Est-il intéressant de remplacer le sucre par du miel ? Est-il bon pour la santé ?

Remèdes rhume : citron, miel, inhalation, les meilleurs

Le rhume est de retour ! Mal de tête, de gorge et nez bouché peuvent être soulagés par des remèdes naturels. Voici les meilleurs avec nos spécialistes.

Thym : tisane, inhalation, quels bienfaits santé ?

Le thym est une plante à portée de mains qui soigne de nombreux maux en santé. Rhume, nez bouché, bronches encombrées, ballonnements... En tisane, en inhalation ou en diffusion, il peut rapidement aider à aller mieux. Mode d'emploi et précautions pour se soigner sans risque avec.

Liste des plantes incontournables pour affronter l'hiver

En prévention pour ne pas tomber malade ou en traitement pour guérir plus vite, les plantes sont des solutions naturelles complémentaires à avoir à la maison, surtout pendant l'hiver. Cassis, pin... Liste des incontournables.

7 remèdes naturels pour calmer la toux

Alors que les sirops et pastilles contre la toux sont régulièrement pointés du doigt, voici des astuces simples et naturelles pour l'apaiser. Des remèdes qui peuvent aussi booster votre organisme quand il faut surmonter les virus du rhume ou de la grippe !

Comment éviter que bébé n'attrape la bronchiolite ?



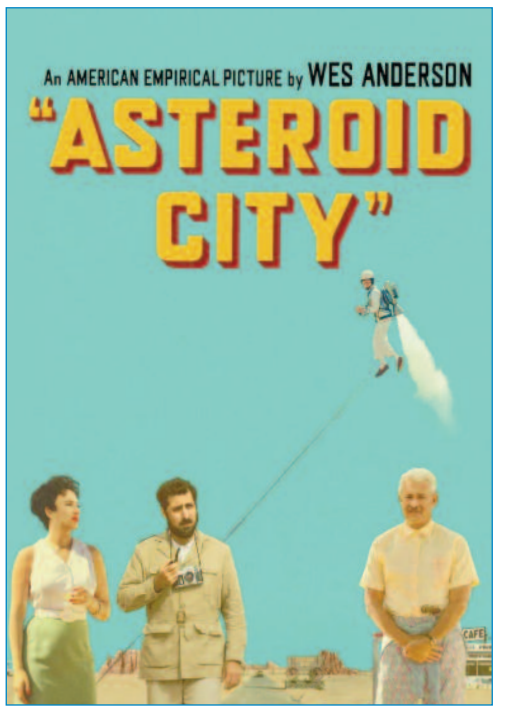
La salive, les éternuements, la toux et les mains peuvent transmettre le virus de la bronchiolite au nourrisson. Voici des conseils simples pour réduire le risque de contamination.
La bronchiolite débute par un simple rhume viral, souvent transmis par les personnes proches du bébé par la salive, la toux ou les éternuements.
Ce rhume dégénère, et entraîne ensuite une gêne respiratoire importante accompagnée d'une toux grasse et d'une difficulté à s'alimenter. Une fièvre relativement modérée et une fatigue font aussi partie des symptômes de la bronchiolite qui survient en automne et en hiver de façon épidémique.
Cette maladie des bronches provoquée par le Virus Respiratoire Syncytial (VRS) est plutôt bénigne. Néanmoins, elle est très contagieuse et touche près de 30 % des bébés.
Des gestes simples peuvent limiter la contamination des nourrissons et leur permettre de passer l'hiver sans difficulté.

En prévention :
Se laver les mains avec du savon avant de s'occuper du nourrisson.
Le lavage des mains doit se faire plusieurs fois dans la journée et durer au moins 30 secondes pour être efficace.
Eviter les lieux publics confinés et très fréquentés tels que le métro ou les centres commerciaux (risque de contact avec des personnes enrhumées). Ne pas partager les biberons, sucettes ou couverts non nettoyés
Laver régulièrement les jouets et les doudous Eviter les lieux enfumés qui irritent les voies aériennes de l'enfant. Ne pas fumer à côté des bébés et enfants.
Aérer chaque jour la chambre du nourrisson en moyenne 10-15 minutes et maintenir à une température de 19°C.
Eviter d'embrasser l'enfant lorsqu'on a un rhume et si besoin, porter un masque chirurgical avant de s'occuper de bébé.
Si l'enfant est malade et que vous souhaitez consulter, prévenez votre médecin avant de vous rendre dans sa salle d'attente (il est préférable d'éviter de contaminer d'autres enfants).
Lorsque l'enfant est malade :

Nettoyer le nez du nourrisson avec du sérum physiologique au moins six fois par jour, particulièrement avant de lui donner à boire ou à manger
Lui proposer régulièrement à boire pour éviter les risques de déshydratation. N'hésitez pas également à fractionner ses repas en lui donnant à manger plus souvent, en plus petites quantités.

En cas de gêne respiratoire et de difficultés à s'alimenter, consulter le médecin rapidement.
Suivre à la lettre le traitement du médecin.
Surélever le matelas de bébé pour l'aider à mieux respirer.
Ne jamais fumer près de votre enfant.
Dans la plupart des cas, la bronchiolite est soignée en 5 à 10 jours mais la toux peut persister pendant 4 semaines.

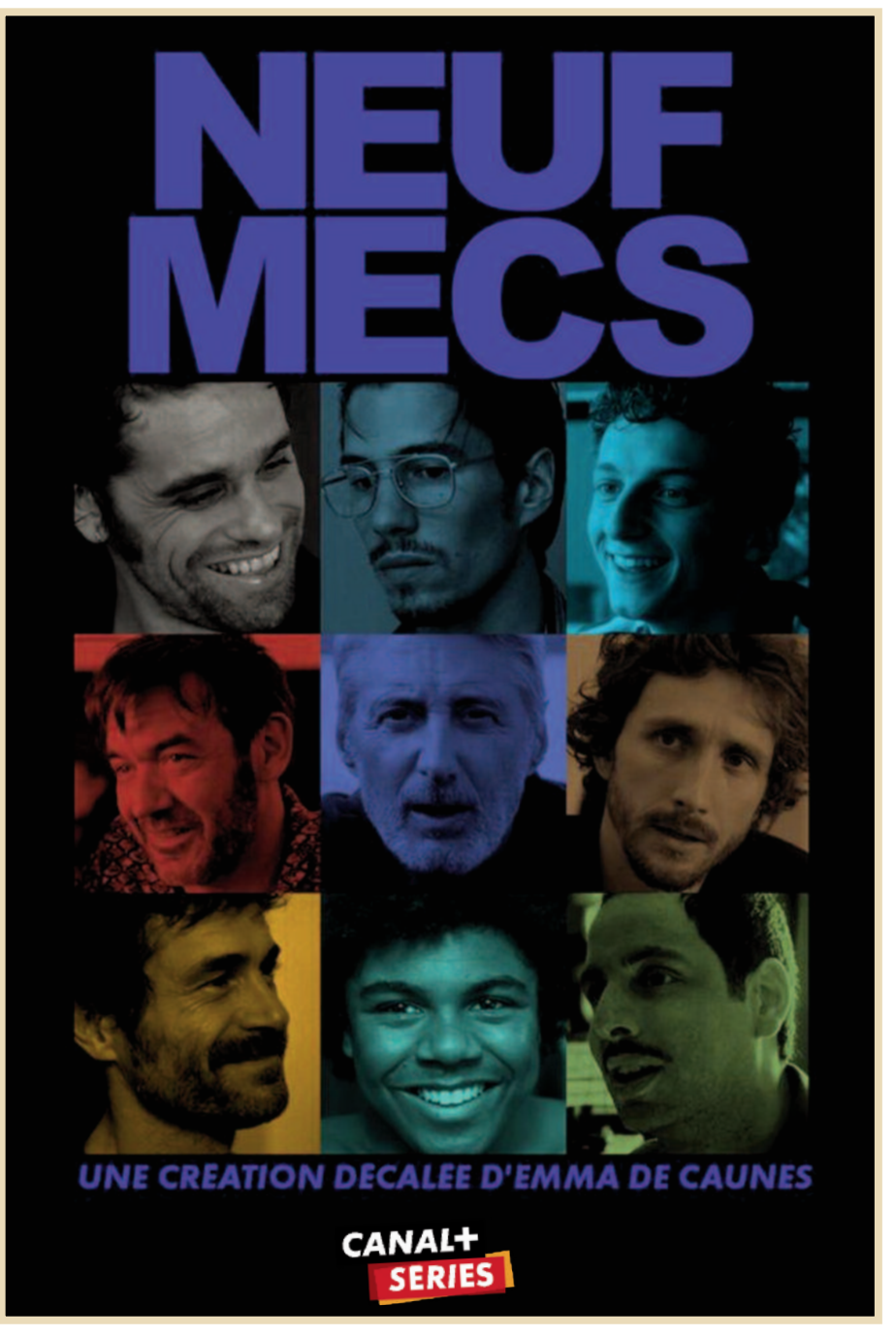












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière Etats-Unis -2023 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Magazine de découvertes France, 2023 — France 2
Notre vraie nature

20h55 Jeu - France 2024 — M6
Destination X : sauront-ils se repérer ?

21h00 Comédie dramatique - 2023 — CANAL+
Asteroid City

20h55 Série historique — W9
Allemagne - Autriche 2022
Sissi

20h50 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada - 2006
300

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Objectif maison : un an pour tout changer

20h50 Comédie -1999 — CINE+ PREMIER
Astérix et Obélix contre César

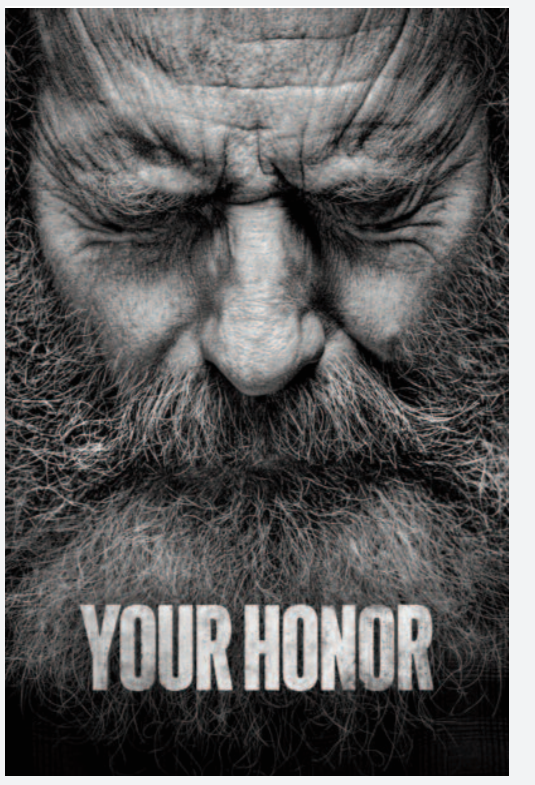
21h20 Cinéma Western - 1967 — C8
La Route de l'Ouest

20h50 Film d'action Etats-Unis - 2014 — CINE+ CINEMA
John Wick

21h00 Film pour la jeunesse — CINE+ FAMIZ
France 2013
Boule & Bill

21h00 Société — TMC
France - 2024
Le doc Quotidien

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique États-Unis, 2023
Saison 1 Épisode 1/2
Your Honor

Un juge respecté à la Nouvelle Orléans se retrouve face à un choix impossible lorsque son fils commet un délit de fuite après avoir causé un accident impliquant un parrain de la pègre.

23h00

Série dramatique France , 2022
Saison 1 Épisode 1/2/3/4/5
Neuf mecs

Thomas, ostéopathe, soigne la cheville de sa voisine Agathe qui s'est essayée aux claquettes. Lui, c'est le dos qu'il se bloque, quand sa femme, qui aimerait bien devenir son ex-femme, lui laisse un message pour le sommer de rappeler son avocat.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:36	15:11	17:30	18:59
CONSTANTINE	06:06	12:40	15:17	17:36	19:04
ALGER	06:20	12:55	15:32	17:51	19:19
OUARGLA	06:06	12:46	15:32	17:51	19:15
CHLEF	06:27	13:02	15:39	17:57	19:26
MOSTAGANEM	06:32	13:06	15:44	18:03	19:31
ORAN	06:35	13:09	15:48	18:06	19:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7786 — MARDI 9 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	7°
Oran	15°	6°
Constantine	10°	-1°
Ouargla	16°	2°

EQUIPEMENTS PUBLICS

326 nouveaux projets prévus en 2024

En concrétisation du caractère social de l'Etat, le budget alloué aux équipements publics a été augmenté de 50% par rapport aux deux années précédentes, dans l'objectif de réaliser 326 projets en 2024. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.



Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi.

Présidant une réunion avec les directeurs des équipements publics des 58 wilayas, le ministre a précisé que «l'enveloppe financière allouée aux équipements publics s'élève à 261 milliards de dinars algériens au titre des autorisations d'engagement et à 26,8 milliards de dinars au titre des crédits de paiement». Il a ajouté que le programme comprend la réalisation de 100 écoles primaires, 59 collèges, 40 lycées, 40 postes de police et 30 cliniques polyvalentes réparties sur tout le territoire national. En ce qui concerne les réalisations, il a affirmé que son département a enregistré la réalisation de 25 écoles primaires,7 collèges, 6 lycées, 13 postes de police et 5 cliniques polyvalentes. En outre, M. Belarbi a indiqué qu'à la suite des réunions périodiques entre les directions de l'équipement et les directions de l'éducation, il a été convenu de relancer tous les projets en attente, estimés à 33 projets. Le premier responsable du secteur a tenu a exprimé sa désapprobation quant au fait que son département avait constaté des défaillances dans la mise en œuvre du programme fixé par l'autorité de tutelle. C'est ce qui explique le retard enregistré dans la réalisation de certains projets et ce malgré le fait qu'ils ont bénéficié de budgets conséquents. Face à ce constat, des mesures ont été prise en mettant fin aux fonction de six directeurs des équipements publics qui n'ont pas réussi à atteindre les objectifs tracées dans les wilayas de Jijel, Oum El Bouaghi, Tissemsilt, Tébessa, Mascara, Bejaïa et Laghouat.

Le ministre a enchaîné que pour «impulser un nouvel élan au secteur et remettre les projets de réalisations des équipements publics sur la bonne voie, des jeunes cadres universitaires et ingénieurs ont été nommés pour occuper ces postes de responsabilités». M. Belarbi, a dans ce sillage insisté sur le fait que «le secteur des équipements publics et en particulier les infrastructures éducatives sont une des priorités de son secteur». «Je ne tolérerais en aucun cas que l'on entrave ou que l'on retarde la réalisation d'écoles, de collèges ou des lycées» estimant qu' «il n'est pas acceptable qu'un élève souffre de surcharge des classes et contraint à de longs trajets alors que les ressources financières et les terrains sont disponibles pour la construction d'une école à proximité de son domicile».

Au final, le premier responsable du secteur de l'habitat a appelé les responsables présents à redoubler d'efforts pour respecter la feuille de route tracée pour l'année 2024 et ce en s'attelant a réalisé les projets programmés dans les temps impartis.

Sihem Bounabi

MEDEA

Un programme de 3 000 logements alloué

LA WILAYA de Médéa a bénéficié, au titre de l'exercice 2024, d'un programme de logements de 3 000 unités, comportant un quota de 1 000 logements publics locatifs et d'un quota de 2 000 aides pour la construction de logements de type rural, selon un communiqué de la wilaya. La notification du programme a fait l'objet d'une réunion de coordination qui a eu lieu au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Djahid Mous, en présence du SG de la wilaya, du DRAG et des directeurs de l'exécutif concernés.

Dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment celles vivant dans les zones difficiles et éloignées, un intérêt particulier leur a été donné par l'Etat par le biais de l'inscription de programmes d'aide rurale pour leur stabilisation dans leur milieu d'origine.

La réunion a également été consacrée à l'examen du dossier relatif à l'habitat et à l'exécution des recommandations émises lors de différentes réunions concernant les programmes antérieurs alloués à la wilaya, ainsi qu'à la situation des lotissements sociaux et à la régularisation des bénéficiaires. Pour éviter tout retard dans la mise en œuvre du programme, une instruction a été donnée par le wali pour le lancement sans délai de toutes les opérations, en veillant à assurer une coordination entre les différents services pour lever les obstacles et réserves pouvant survenir en cours de réalisation.

En outre, le wali a instruit les services chargés du suivi du programme d'accorder un intérêt particulier aux volets relatifs aux lotissements sociaux et au programme de logements ruraux qui doivent demeurer des priorités pour leur exécution dans les délais impartis. Le dossier de l'habitat figure dans l'ordre des priorités du chef de l'exécutif pour que les différents types de programme soient menés à terme et que, pour ce faire, il réserve ses sorties sur le terrain au suivi de la situation physique des réalisations.

Nabil B.

MÉDIAS

Brahim Takheroubt nouveau PDG d'El Moudjahid

LE JOURNALISTE Brahim Takheroubt a été nommé hier, par le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, ce lundi PDG du quotidien national El Moudjahid en remplacement de Mohamed El Koursi limogé en décembre dernier. Avant sa nomination à ce poste, M. Takheroubt avait fait le plus clair de sa carrière journalistique au quotidien privé L'Expression où il a occupé les postes de secrétaire général de rédaction et de directeur de la rédaction. Il était également éditorialiste dans ce quotidien fondé en 2000 par Ahmed Fattani.

S. N.

APW DE BÉJAÏA

Début du concours du village le plus propre jeudi prochain

LA 3e ÉDITION du concours du village et du quartier les plus propres de la wilaya de Béjaïa devrait débuter ce jeudi, à la veille de la célébration du nouvel an amazighe yennayer 2974.

Cette nouvelle édition, qui, maintes fois, a été ajournée, a été placée cette année sous le slogan «Pour une écocitoyenneté participative». Elle a également été dédiée aux victimes des feux de forêt de l'été dernier ainsi qu'aux victimes des inondations du mois de novembre et décembre derniers.

«Le but d'organiser ce concours la veille du passage à la nouvelle année amazighe, yennayer 2974, n'a pas été choisi par hasard», a fait savoir le président de l'APW, Bachir Barket, lors d'un point de presse animé hier à cette occasion.

Il s'agit, selon lui, de «conjuguer cette dynamique de la préservation de l'environnement, qui sera menée à travers la wilaya par les participants, et l'importance de cette date dans notre patrimoine culturel et traditionnel».

Il a ajouté : «Le règlement intérieur de ce concours a été changé cette année et quelques nouveaux paramètres ont été modifiés de façon à encourager les participants à se donner à fond pour la préservation de l'environnement et l'aspect traditionnel de notre patrimoine».

Il a indiqué plus loin : «Nous voulons donner plus de chance aux associations, aux APC, aux administrations et aux citoyens pour y prendre part puisque le but n'est pas seulement de se classer premier mais de participer activement à cette dynamique».

Pour lui, il faut allier ce concours à nos coutumes et traditions, se basant sur l'organisation adoptée par nos ancêtres dans les villages par le passé. Le conférencier a annoncé, à cette occasion, que «42 participants, entre quartiers, villages et associations, devraient prendre part à cette compétition, soit un total de plus de 28 communes».

Une commission mixte, composée de 20 membres dont 11 élus de l'APW, des cadres de quelques directions de wilaya, dont celles de l'environnement et de la culture, des universitaires issus de deux centres de recherche de l'université Abderrahamane-Mira de Béjaïa et des animateurs associatifs, devrait sillonner ces villages et quartiers dès ce jeudi et rendre compte du travail des participants d'ici à la fin du mois en cours.

Elle aura à inspecter la moyenne de deux quartiers et village par jour.

Les participants à cette édition seront avertis 72 heures avant la visite d'évaluation du travail de décoration, de nettoyage et d'embellissement accomplis. Il sera pris en compte l'organisation sociale des villages, la décoration, les objets traditionnels dans la décoration, l'existence d'un puits et l'entretien des sources.

N. Bensalem